

ARTS PLASTIQUES

MUSIQUE THÉÂTRE



CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

DU GRAND NARBONNE

# RÈGLEMENT DES ÉTUDES



# SOMMAIRE

REGLEMENT DES ETUDES : UN OUTIL PARTAGE Page 3 à 4

DISPOSITIFS ET SOCLES PEDAGOGIQUES Pages 6 à 59

DECOUVRIR, S'INITIER	<i>EVEIL ET INITIATION</i> Eveil et initiation à une pratique artistique Eveil et initiation pluridisciplinaire	Pages 10 à 12
-------------------------	---	---------------

APPRENDRE, SE FORMER	<i>FORMATIONS DIPLOMANTES ET NON DIPLOMANTES</i> <b>Musique</b> instrumentale classique à contemporain Jazz et musiques actuelles Voix Voix de l'enfant et de l'adolescent Voix de l'adolescent et de l'adulte – Chant lyrique <b>Théâtre</b> <b>Arts plastiques</b>	Pages 14 à 35 Pages 19 à 24 Pages 25 à 27 Pages 28 à 32
	<i>CLASSES A HORAIRES AMENAGES</i> <b>CHAM Classes à Horaires Aménagés Musique</b> <b>CHAT—Classes à Horaires Aménagés Théâtre</b>	Pages 33 à 34 Page 35 Pages 36 à 37 Page 36 Page 37

PRATIQUER EN AMATEUR	Pratiquer en amateur / Généralités Pratiquer en collectif Soutien à la pratique amateur / Niveau confirmé	Pages 38 à 40
-------------------------	---	---------------

SE PRE-PROFESSIONNALISER	<i>CYCLE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</i> <i>CLASSE PREPA « TREMLIN »</i>	Pages 41 à 53 Page 54
-----------------------------	---	--------------------------

PRATIQUER, S'INITIER, DECOUVRIR, RENCONTRER	<i>L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE</i> Dispositifs en direction des écoles élémentaires et des collèves	Pages 56 Pages 57 à 59
---	--	---------------------------

DISPOSITIONS PARTICULIERES Pages 61 à 63

Accompagnement spécifique des élèves	Page 62
Congés, dispenses, multi-cursus et doubles disciplines, modalités d'admission	Page 63

ANNEXES

Memento – Projet de réalisation artistique personnel  
Pratiques en collectif : « Découvrir, s'initier », « apprendre, se former », « pratiquer en amateur »



**REGLEMENT  
DES ETUDES  
UN OUTIL DE  
PARTAGE**



# REGLEMENT DES ETUDES : UN OUTIL PARTAGE

Le Patio des Arts, Conservatoire à Rayonnement Départemental de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne est un établissement d'enseignement artistique dans le domaine de la Musique, du Théâtre et des Arts Plastiques. L'apprentissage de ces trois disciplines a pour but de permettre à l'enfant, l'adolescent ou l'adulte de s'épanouir et de se construire au contact de l'Art.

Lieu d'échanges, de diffusion et de création, le Patio des Arts propose tout au long de l'année une saison artistique et culturelle foisonnante, étoffée par des productions d'élèves et des rencontres avec des artistes. Ces rendez-vous réguliers enrichissent la formation artistique des élèves.

Le règlement des études présente un parcours pédagogique à la fois respectueux de la progression des élèves et des exigences artistiques. Il permet de fixer les modalités de chaque cursus. Il précise notamment les différentes disciplines enseignées, la structuration de l'enseignement en cycles et le contenu des études.

Ce document s'appuie sur les schémas nationaux d'orientation pédagogique (SNOP) du Ministère de la Culture et de la Communication.

Le SNOP **musique** insiste notamment sur la nécessité de mettre l'accent sur les pratiques collectives et l'accompagnement, de renforcer la place de la culture musicale, de favoriser les démarches d'invention, de consolider les liens avec les établissements scolaires et avec les pratiques en amateur.

Le SNOP **théâtre** présente l'enseignement du théâtre sous un triple éclairage : "Une formation à l'art et aux techniques du jeu, une approche de tous les répertoires du théâtre, une sensibilisation à l'histoire et aux enjeux contemporains du théâtre et spectacle vivant". "En application de ces principes, les classes de théâtre proposent, dans un cadre défini, un enseignement initial à l'art et à la pratique du théâtre qui ne préjuge pas de l'avenir des élèves : spectateurs avertis, artistes amateurs, candidats à l'aventure professionnelle, sans privilégier aucune de ces hypothèses".

L'enseignement des **arts plastiques** – non "normé" par un schéma national - favorise et permet les démarches de création, d'explorations, de pratiques les plus diversifiées possibles. Artistes/artisans, acteurs du monde contemporain, les élèves enfants, adolescents, adultes bénéficient d'approches "personnalisées" en fonction de leurs projets de formation ou de pratiques déclinées sous formes de "parcours" : parcours étude, parcours projet artistique.

Le règlement des études est régulièrement mis à jour. Il est mis à disposition du public en version numérique sur le site internet de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne ([www.legrandnarbonne.com](http://www.legrandnarbonne.com)) et peut être consulté en version papier à l'accueil du Patio des Arts.


L'inscription au Patio des arts vaut connaissance et acceptation du règlement des études et du règlement intérieur (ce dernier, est également téléchargeable sur le site internet de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne).





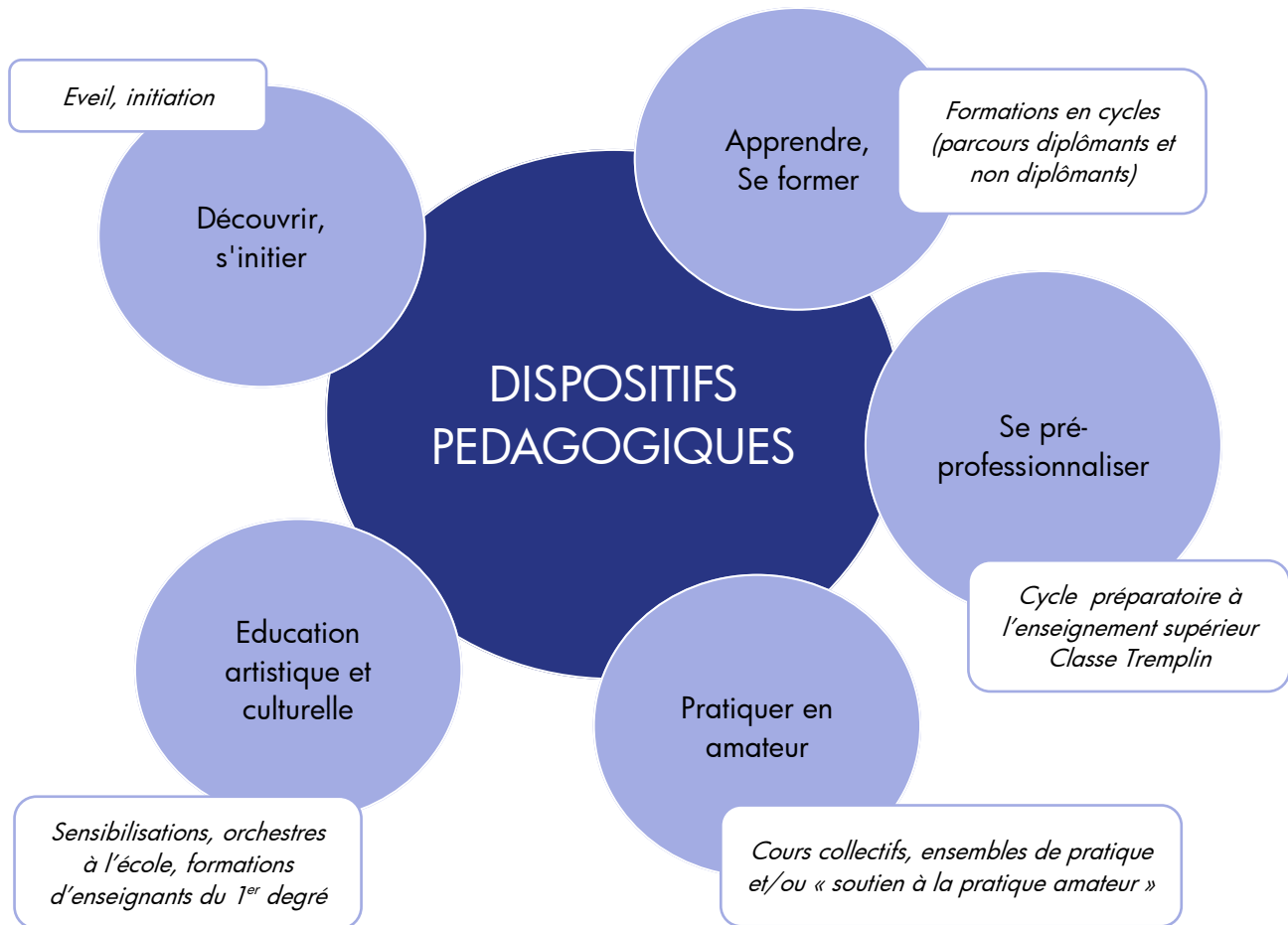
# DISPOSITIFS ET SOCLES PEDAGOGIQUES

DECOUVRIR, S'INITIER  
APPRENDRE, SE FORMER  
PRATIQUER EN AMATEUR  
SE PRE-PROFESSIONNALISER  
PRATIQUER, S'INITIER, DECOUVRIR, RENCONTRER



# DISPOSITIFS ET SOCLES PEDAGOGIQUES

Tenant compte de la diversité des profils des élèves (âge, niveau de pratique) et de leur projet, le Patio des Arts propose une diversité de dispositifs pédagogiques pouvant toucher un large éventail de publics.



Quel que soit le parcours de formation de l'élève, l'enjeu est de stimuler la curiosité, la créativité, le sens critique et de fournir des repères culturels ouverts.

Dans cette perspective, le programme pédagogique du Patio des Arts – en théâtre, arts plastiques et en musique - repose sur des bases, qui donnent tout son sens aux acquisitions dans chaque pratique :

- La pratique en collectif
- Les productions artistiques publiques
- L'école du spectateur et les rencontres artistiques
- L'évaluation

## La pratique en collectif

La pratique d'une discipline artistique au sein d'un collectif est au cœur de la pédagogie du Patio des Arts : Favorisant l'écoute de soi et de l'autre, la coopération et l'échange, la pratique en collectif génère une émulation positive permettant à tous et à chacun de développer et de renforcer les apprentissages dans le plaisir.



### Les productions artistiques publiques

Les élèves sont amené.e.s à se produire régulièrement en public (spectacles, concerts, expositions, auditions, lectures, etc). Ces productions artistiques – qui permettent aux élèves d’affiner l’interprétation et/ou d’assumer un parti pris, en mobilisant les compétences acquises - sont source de rencontre, de stimulation et constituent bien souvent des expériences fortes et sensibles.

### Les rencontres artistiques et l’école du spectateur

Le Patio des Arts organise des temps de rencontre et/ou de pratique avec des artistes de tous horizons, en lien avec les partenaires culturels du territoire. Ces rencontres permettent aux élèves de découvrir ou de se sensibiliser à d’autres pratiques, d’approfondir leur domaine artistique, d’élargir leur culture.

Prenant différentes formes (master class, sensibilisations, conférences, etc) ces temps d’échanges, de partages et de découvertes participent pleinement à la formation des élèves.

En lien avec la Scène nationale du Grand Narbonne « Théâtre + cinéma » le Patio des Arts propose aux élèves des spectacles/concerts ciblés, encadrés par les enseignants. Ces manifestations, participent à la sensibilisation du regard et de l’écoute des élèves.

### L’évaluation

Sous forme de bulletin semestriel, les retours pédagogiques permettent aux élèves de mesurer leurs acquisitions et la marge de progression pour les consolider et les développer.

L’implication de l’élève dans l’apprentissage et dans les projets artistiques, tout comme l’assiduité, participent dans les appréciations globales de l’évaluation continue.

Sur la base de l’évaluation, l’équipe pédagogique et de direction du Patio des Arts peut envisager une réorientation de l’élève en cours de parcours. Par ailleurs, le Patio des Arts se réserve le droit d’interrompre la scolarité à tout moment en cas d’investissement insuffisant de l’élève.







DISPOSITIFS ET SOCLES PEDAGOGIQUES  
**DECOUVRIR, S'INITIER**

EVEIL ET INITIATION DANS UNE PRATIQUE ARTISTIQUE

EVEIL ET INITIATION PLURIDISCIPLINAIRE



# DECOUVRIR, S'INITIER

## EVEIL ET INITIATION

Les **parcours d'éveil et d'initiation** sont destinés à développer la sensibilité artistique et la créativité des élèves. Ils permettent de développer la curiosité, l'expression et le domaine de l'imaginaire, former les sens à « des » environnements artistiques, mettre en place un vocabulaire adapté aux pratiques, favoriser les conditions qui permettent de mieux appréhender la poursuite des apprentissages.

### Admission :

- *En arts plastiques* : Enfants dès la moyenne section de maternelle à la 5<sup>e</sup>
- *En musique* : Enfants dès la grande section de maternelle à la 6<sup>e</sup>
- *En théâtre* : Enfants dès le CE2 à la 3<sup>e</sup>

En plus de l'**éveil et l'initiation à une discipline artistique** (musique ou arts plastiques ou art dramatique) le Patio des Arts diversifie son offre proposant des parcours innovants et expérimentaux, favorisant l'éveil pluridisciplinaire et la découverte en famille :

- Des **parcours croisés** permettant la découverte sur un même temps de deux domaines artistiques : les arts plastiques avec la musique ou le théâtre.
- Des **parcours d'éveil en famille** impliquant le parent/accompagnant aux apprentissages de leurs enfants. La construction de liens étroits avec les familles permet de les familiariser avec notre structure et d'accompagner au mieux les élèves dans leurs apprentissages.

### Eveil et initiation dans une discipline MUSIQUE ou ARTS PLASTIQUES ou THEATRE

MUSIQUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Éveil musical (GS)</b> Cours collectif (45') / Ginestas</li> <li>• <b>Initiation découverte musicale (CP)</b> Cours collectif (45') + Atelier découverte d'instruments (30')</li> <li>• <b>Chœurs d'enfants (CE1 à CM2)</b> Cours collectif de chant choral (45')</li> <li>• <b>Chœur d'adolescents (dès la 5e)</b> Cours collectif de chant choral (1h30)</li> </ul>
THEATRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Éveil - parcours découverte (CE2, CM1, CM2)</b> Cours collectif (1h30)</li> <li>• <b>Initiation 1 - parcours découverte (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>)</b> Cours collectif (1h30)</li> <li>• <b>Initiation 2 - parcours découverte (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>)</b> Cours collectif (2h)</li> </ul>
ARTS PLASTIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Éveil en famille "Famili'arte" (MS à CE1)</b> Cours collectif (1h30) • parents/ enfants</li> <li>• <b>Éveil (MS à GS)</b> Cours collectif (1h30)</li> <li>• <b>Initiation (CP à 5<sup>e</sup>)</b> Cours collectif (1h30)</li> </ul>

## Eveil et initiation pluridisciplinaire PARCOURS CROISES

### ARTS PLASTIQUES ET MUSIQUES

*Cours collectif (1h30) avec 2 enseignants*

« Do Ré Mi... je dessine » (GS)  
« Mi, fa, sol... la couleur est là » (CP)

### ARTS PLASTIQUES ET THEATRE

*Cours collectif (2h) avec 2 enseignants*

« Art en scène » (CM1, CM2 et 6e)

Actualisés chaque année, tous les dispositifs d'éveil et d'initiation sont précisés dans les annexes de ce règlement d'études et consultables sur la page web du Patio des Arts du Grand Narbonne.

## EVEIL ET INITIATION - DECOUVERTE DE PRATIQUES ARTISTIQUES

**En arts plastiques**, les enfants apprennent de façon ludique, ajustent la précision de leurs gestes, acquièrent patience et autonomie. Jouer avec les couleurs, manipuler des outils, créer des formes, réaliser des images... Les ateliers proposent de s'initier à différentes techniques (dessin, collage, peinture, illustration, photo, vidéo, modelage...)

**En musique**, l'éveil et l'initiation permettent d'éveiller l'intérêt et enrichir le vécu de l'enfant. Il s'agit de d'explorer, découvrir, développer la voix, l'écoute, le sens rythmique...

La pratique du chant choral permet de développer et d'acquérir des compétences musicales globales. Elle favorise l'écoute de soi et des autres par la pratique d'ensemble, l'écoute intérieure et les capacités de concentration.

Elle forme l'oreille mélodique et polyphonique et permet de développer la tessiture vocale, jouer avec les registres et les modes d'émission. S'imprégnant d'une ou plusieurs langues étrangères, l'élève enrichie sa culture générale et artistique.

**En théâtre**, le "parcours découverte" favorise le développement de l'imaginaire individuel et collectif et la création à partir du jeu et de l'improvisation. Au travers d'une exploration ludique du théâtre vu comme un jeu d'équipe, les cours permettent la prise de conscience de soi et de l'autre sur scène, du corps dans l'espace et d'avoir une première approche du texte.

## EVEIL ET INITIATION PLURIDISCIPLINAIRE « PARCOURS CROISÉS »

Les **parcours croisés** permettent la découverte sur un même temps de deux domaines artistiques : les arts plastiques avec la musique ou le théâtre.

Sous forme d'atelier croisé - dans lequel les deux disciplines se pratiquent en simultanée ou en alternance - l'objectif est de développer la créativité, la curiosité, la sensibilité artistique, l'expression et le domaine de l'imaginaire. Aussi, de mettre en place un vocabulaire adapté aux pratiques.



DISPOSITIFS ET SOCLES PEDAGOGIQUES  
**APPRENDRE, SE FORMER**

FORMATIONS DIPLOMANTES ET NON DIPLOMANTES  
MUSIQUE | THEATRE | ARTS PLASTIQUES

CLASSES A HORAIRES AMENAGES  
MUSIQUE | THEATRE



# APPRENDRE, SE FORMER

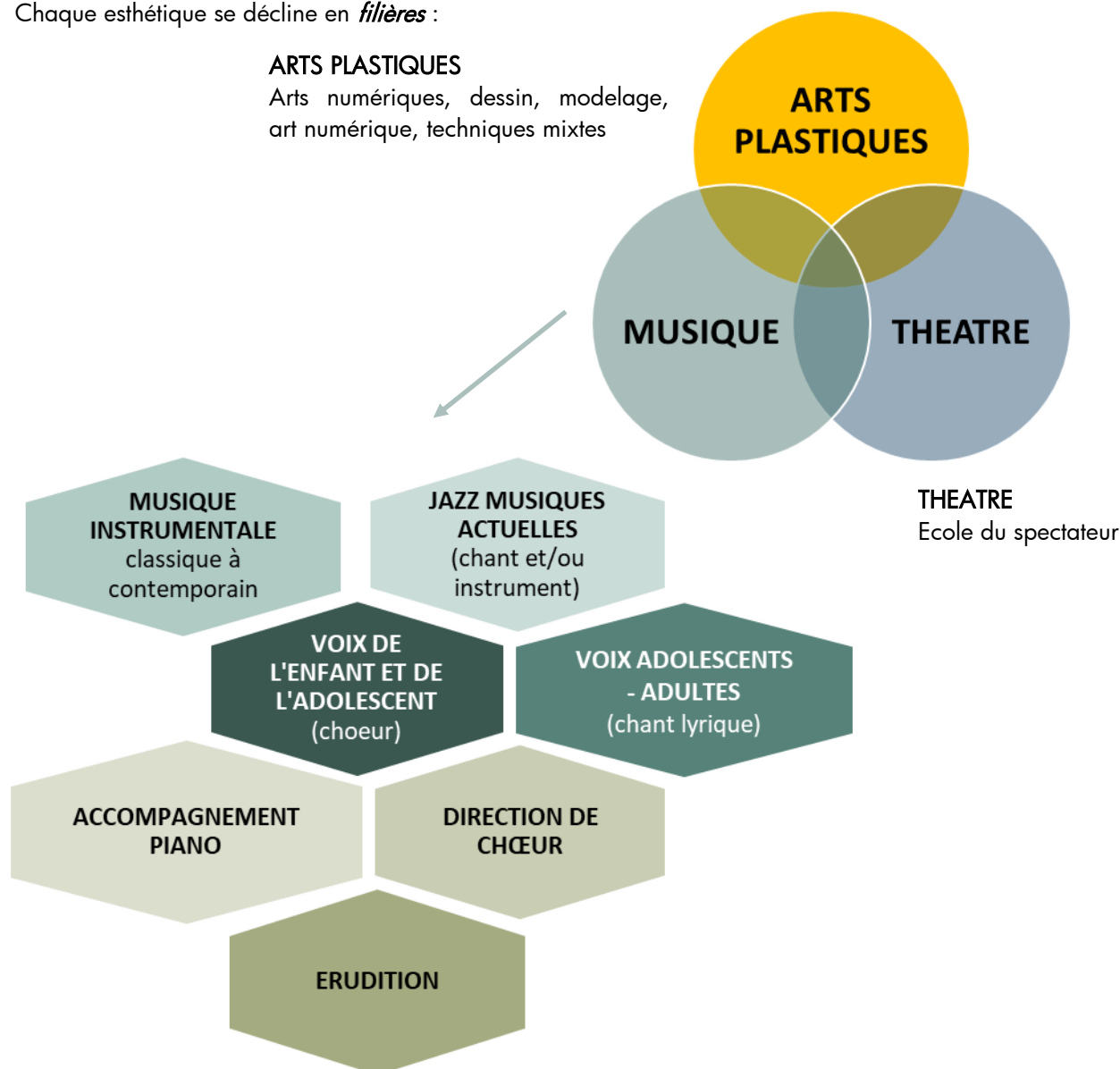
## FORMATIONS DIPLOMANTES ET NON DIPLOMANTES

Le Patio des Arts propose des formations diplômantes et des parcours non diplômants dans trois esthétiques : **Musique, théâtre et arts plastiques**.

Chaque esthétique se décline en *filières* :

### ARTS PLASTIQUES

Arts numériques, dessin, modelage, art numérique, techniques mixtes



Dans les filières « musique instrumentale classique à contemporain » et « jazz musiques actuelles », les instruments enseignés sont – par ordre alphabétique - les suivants : *Accordéon, alto, basse, basson, batterie, clarinette, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, guitare électrique, hautbois, orgue, percussions, piano, piano jazz, saxophone, trombone, trompette, tuba violon, violoncelle*.

Pour les élèves qui souhaitent approfondir les domaines de l'érudition (analyse, écriture, histoire de la musique), de l'accompagnement et/ou de la direction de chœur, des formations sont proposées aux musicien.ne.s qui ont des prérequis musicaux (niveau évalué par l'équipe enseignante). Par ailleurs, des cours sont également ouverts aux élèves désirent parfaire leur formation.

## DEFINITION DES CYCLES ET OBJECTIFS – Musique et théâtre

Suivant les directives des Schémas d'orientation pédagogique élaborés par la Direction générale de la Création Artistique du Ministère de la culture, les études – en musique et en théâtre – sont organisées en trois « cycles », qui permettent progressivement d'acquérir des bases pour aller vers une pratique amateur autonome et éclairée.

Un cycle est une période souple de formation qui permet à l'élève d'acquérir les compétences attendues, tenant compte le rythme d'apprentissage propre à chacun.

Les disciplines intégrées dans le programme pédagogique de chaque cycle sont également appelées *unités d'enseignement* (UE).

### CYCLE 1 - DECOUVRIR ET POSER LES FONDAMENTAUX

Conçu comme un tout cohérent, ce cycle est celui des apprentissages fondamentaux. Il permet à l'élève de choisir une discipline et de construire les bases de pratique et de culture ouverte.

Dans ce cycle, il s'agit également de construire et développer la motivation de l'élève.

### CYCLE 2 - APPROFONDIR ET S'AUTONOMISER

C'est le cycle d'approfondissement des connaissances : il prolonge les acquis du premier cycle en permettant à l'élève d'accroître son expérience et ses savoir-faire, de développer son ouverture culturelle, ses aptitudes artistiques et d'acquérir des bases musicales/théâtrales pour une pratique autonome.

Ce cycle favorise la capacité de l'élève à tenir sa place au sein d'un collectif et à exprimer des choix en lien à la pratique.

### CYCLE 3 - DEVELOPPER UN PROJET ARTISTIQUE PERSONNEL

Le troisième cycle accompagne progressivement vers les pratiques amateurs et la conduite en autonomie d'un projet artistique personnel.

Nota Bene : Pour les élèves qui le souhaitent - une fois le cycle 2 « allégé » et/ou le cycle 3 terminé – ils/elles peuvent intégrer un dispositif de « pratique en collectif » (cf. chapitre « Pratiquer en amateur »).

## GENERALITES

### L'enseignant.e-référent.e

Le plus souvent c'est le/la professeur.e de la discipline principale.

La discipline principale est la pratique artistique qui est approfondie en lien avec les autres disciplines intégrées dans le programme pédagogique.

L'enseignant.e-référent.e est l'interlocuteur.trice privilégié.e de l'élève, l'aide dans les attendus du cycle, l'accompagne dans ses choix artistiques et porte conseil sur l'orientation.

En lien avec l'équipe pédagogique et de direction, il/elle s'assure du bon suivi des différents enseignements nécessaires à la validation et à l'attribution des attestations, brevets, certificats et diplômes.



## Les professeur.e.s accompagnateurs / accompagnatrices

L'enseignement au Patio des Arts du Grand Narbonne mobilise également la ressource de professeur.e.s accompagnateurs.trices pianistes qui travaillent en étroite collaboration avec leurs collègues des autres disciplines et permettent aux élèves de développer des compétences musicales et artistiques. Les accompagnateurs.trices peuvent être sollicité.e.s par les professeur.e.s et les élèves.

Ils/elles accompagnent principalement les disciplines instrumentales et vocales lors des cours, auditions, master-class, contrôles, examens de fin d'année, concerts et spectacles publics.

Dès le premier cycle, les élèves peuvent se présenter aux permanences d'accompagnement piano.

## ATTESTATIONS, BREVETS, CERTIFICATS D'ETUDES

Lorsqu'un élève a réalisé son cursus complet dans un cycle en « parcours diplômant », l'ensemble des **unités d'enseignement doivent être toutes validées** pour prétendre à l'obtention d'une attestation, d'un brevet ou d'un certificat :

- **Fin de cycle 1** : AET ou AEM (**attestation d'études** théâtrales / musicales)
- **Fin de cycle 2** : BET ou BEM (**brevet d'études** théâtrales / musicales)
- **Fin de cycle 3** : CET ou CEM (**certificat d'études** théâtrales / musicales)

Les attestations, brevets et les certificats sont délivrés par l'établissement après validation des unités d'enseignement correspondant à chaque cycle.

Pour les musiciens instrumentistes en filière « musique instrumentale classique à contemporain » et les chanteurs.use.s, seuls les **parcours modulaires « complets » (cycles 2 et 3)** permet d'obtenir à terme les brevets et certificats d'études : Le parcours « allégé » n'ouvre pas cette possibilité.

### Examens de fin de cycle

Le jury de l'examen est composé par un.e membre de la direction et des spécialistes extérieurs à l'établissement, qui apportent leur expertise sur la prestation artistique et participent à l'orientation de l'élève. L'évaluation continue est prise en compte lors des examens de fin de cycle.

La validation des unités d'enseignement est sanctionnée par les mentions :

- « Unité d'enseignement validé » mentions : Assez bien, Bien, Très bien, Très bien avec félicitations du jury
- « Unité d'enseignement non validé » (maintien dans l'année du cycle)

### Validation des unités d'enseignement de chaque cycle

L'élève doit suivre **l'ensemble des unités d'enseignement de chaque cycle**. L'évaluation continue et des examens terminaux permettent de valider chaque unité d'enseignement.

### Fin de cycle 1

Le passage en cycle 2 – sanctionné par une **attestation d'études** de fin de 1<sup>er</sup> cycle - est déterminé par des conseils d'orientation<sup>1</sup> de l'ensemble des enseignants avec la direction en fonction des acquisitions de l'élève et de son évolution dans toutes les unités d'enseignement.

<sup>1</sup> Travaillant Les conseils d'orientation rassemblant les enseignants et la direction sont organisés deux fois par an

Fin de cycle 2

BET OU BEM (BREVET D'ETUDES THEATRALES / MUSICALES)		
FILIERES	UNITES D'ENSEIGNEMENT	EVALUATION
Musique instrumentale classique à contemporain (« parcours complet ») *	Instrument	Examen de fin de cycle
	Pratique musicale	Evaluation continue
	Modules	Evaluation continue
	Pratique collective dirigée et non dirigée	Evaluation continue
Voix de l'enfant et de l'adolescent	Chœurs	Evaluation continue
	Formation musicale	Evaluation continue
	Technique vocale	Evaluation continue
	Stages	Evaluation continue
Chant lyrique	Chant lyrique	Examen de fin de cycle
	Pratique musicale	Evaluation continue
	Pratique collective non dirigée ou atelier lyrique	Evaluation continue
	Chœurs (grandes ensembles)	Evaluation continue
Jazz et musiques actuelles	Pratique collective	Examen de fin de cycle
	Instrument ou chant JMA	Evaluation continue
Théâtre	Théâtre (cours collectifs)	Examen de fin de cycle
	Ecole du spectateur	Evaluation continue
	Stages	Evaluation continue

Contenu des examens de fin de cycle 2*Examen d'instrument*

- Pièce libre du niveau
- Pièce imposée d'esthétique différente (donnée six cours avant l'épreuve).

*Examen chant lyrique*

- Trois airs de styles et d'époques différentes dont un en français et un donné six cours avant l'épreuve.

*Jazz et musiques actuelles*

- Interprétation d'un répertoire entre 3 et 4 titres permettant aux élèves de mettre en avant leur musicalité, leur sens de la scène et une certaine technique instrumentale ou vocale.

*Théâtre*

- Présentation d'un travail collectif permettant d'aborder différents modes de jeu (dialogues, chœur, etc)

Fin de cycle 3 / CET - CEM

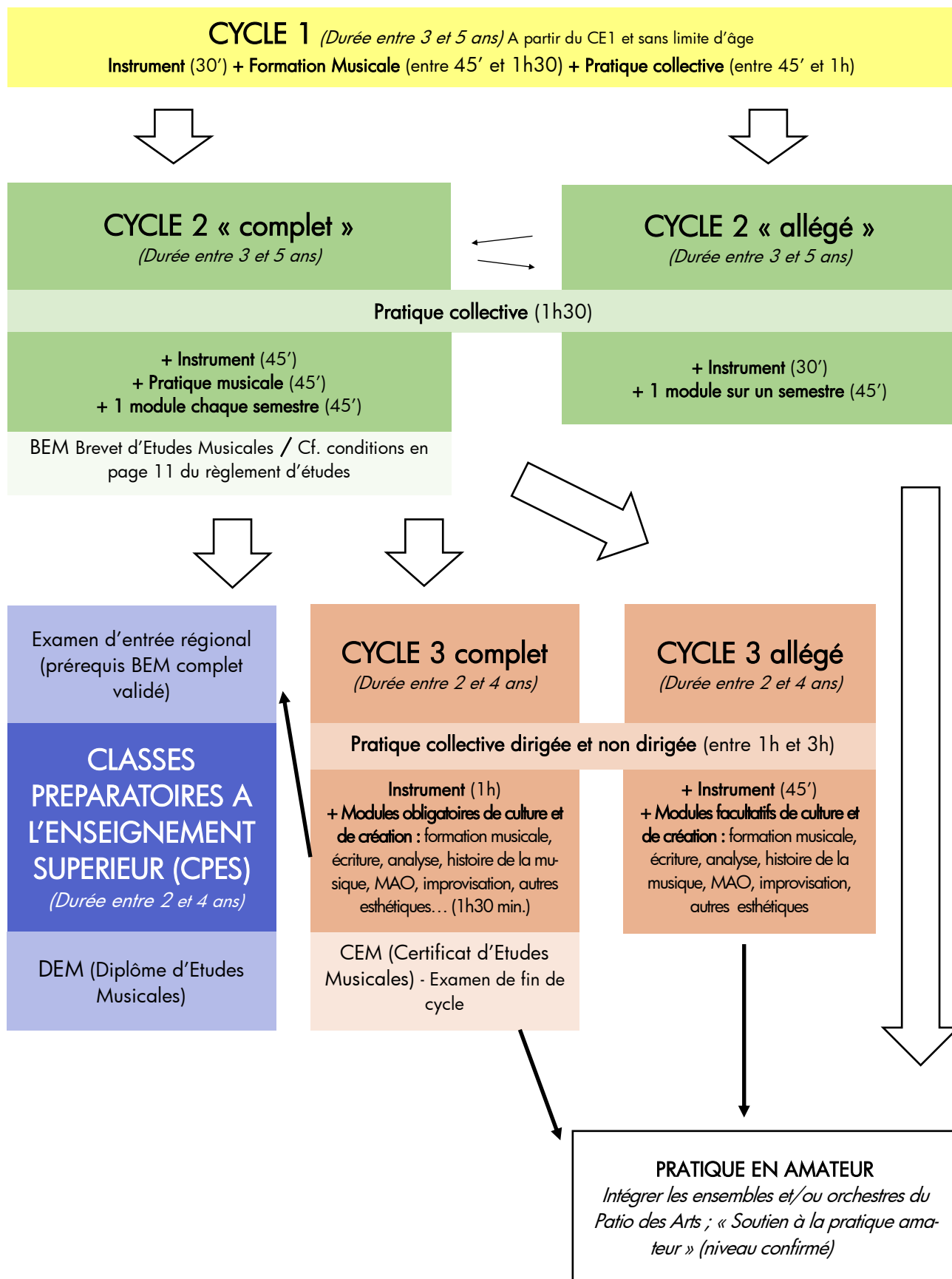
CET OU CEM (CERTIFICAT D'ETUDES THEATRALES / MUSICALES)		
FILIERES	UNITES D'ENSEIGNEMENT	EVALUATION
<b>Musique instrumentale classique à contemporain</b> (« parcours complet »)*	Projet de réalisation artistique / Instrument	Examen de fin de cycle
	Modules de culture et de création	Evaluation continue
	Pratique collective dirigée et non dirigée	Evaluation continue
<b>Voix de l'enfant et de l'adolescent</b>	Projet de réalisation artistique / Chœurs	Examen de fin de cycle
	Formation musicale	Evaluation continue
	Technique vocale	Evaluation continue
	Projets	Evaluation continue
<b>Chant lyrique</b>	Projet de réalisation artistique / Chant lyrique	Examen de fin de cycle
	Modules de culture et de création	Evaluation continue
	Pratique collective non dirigée ou atelier lyrique	Evaluation continue
	Chœurs (grandes ensembles)	Evaluation continue
<b>Chant jazz et musiques actuelles</b>	Projet de réalisation artistique / Instrument ou chant JMA	Examen de fin de cycle
	Modules de culture et de création	Evaluation continue
	Pratique collective	Evaluation continue
<b>Théâtre</b>	Projet de réalisation artistique / Théâtre	Examen de fin de cycle
	Ecole du spectateur	Evaluation continue
	Stages	Evaluation continue

Contenu des examens de fin de cycle 3

L'obtention du certificat d'études musicales et/ou théâtrales implique la réalisation d'un **projet personnel artistique** et la validation de ce dernier (informations complémentaires en annexes à ce Règlement d'Etudes).

# MUSIQUE

## INSTRUMENTALE CLASSIQUE A CONTEMPORAIN



# MUSIQUE

## INSTRUMENTALE CLASSIQUE A CONTEMPORAIN

### CYCLE 1

**Durée** : entre 3 et 5 ans

Le premier cycle est conçu comme un tout cohérent. Il offre un apprentissage globalisé - qui lie les acquisitions de pratique instrumentale, de formation musicale et de pratiques collectives – tout en construisant les bases d'une culture ouverte.

La formation musicale et vocale est essentiellement basée sur le développement de l'oreille, le chant, le développement rythmique, l'improvisation, le déchiffrement des partitions, l'harmonie et la culture musicale.

Quatre dispositifs sont proposés :

Parcours musique 1C	CYCLE 1	Parcours musique 1C « Les Pépinières »* (guitare et accordéon)
Parcours musique 1C « Gruppetto »* (flûte, clarinette, tuba, piano, saxophone)		Parcours musique 1C « Parent-enfant »*

\* « Les Pépinières » et « Gruppetto » donnent la possibilité aux élèves de démarrer leur pratique instrumentale par la pédagogie de groupe, en mode « classe unique ».

#### Parcours musique 1C

**Admission** : à partir du CE1 et sans limite d'âge

#### **Organisation (enfants)**

**Instrument** : Cours de pratique instrumentale individuel (30') ou collectif

#### **Formation musicale et vocale en collectif (1h30)**

Les élèves instrumentistes en 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> année, ayant une appétence pour la voix, peuvent suivre le cours de « pré-maitrise » à la place du cours « formation musicale et vocale ».

*Une diversité des cours est mise en place en adéquation au profil des élèves (enfants, adolescents, adultes) : Les objectifs sont les mêmes mais la pédagogie est différente et adaptée à chaque âge.*

**Pratique collective (entre 1h et 1h30 selon les ensembles)** à partir du milieu du cycle ou de la 3<sup>ème</sup> année (1C3)

Un.e élève inscrit.e dans un ensemble instrumental peut continuer une pratique collective vocale s'il/elle le souhaite vocal, voire intégrer la filière voix enfant.

Pour les élèves en double cursus, la maîtrise peut remplacer la pratique collective du cycle 1 sur avis de l'équipe pédagogique et avec accord de la direction.

#### **Organisation (adolescents et adultes)**

**Instrument** : Cours de pratique instrumentale individuel (30') ou collectif

#### **Formation musicale (1h ou 1h30 selon le niveau)**

**Pratique collective (entre 1h et 1h30 selon les ensembles)** à partir du milieu du cycle ou de la 3<sup>ème</sup> année (1C3)

#### **Parcours musique 1C « Les Pépinières »** (guitare et accordéon)

**Admission** : Enfants en CE1 et CE2

**Durée** : 1 ou 2 ans / 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> année de cycle 1 (1C1, 1C2) / *Dispositif expérimental pour l'instant déployé sur les deux premières années du cycle*

**Organisation** : Un cours collectif de 2h hebdomadaires (2x1h ou 1x2h - groupe de 4 enfants)

Les notions de formation musicale, jeux collectifs, technique instrumentale sont abordées au sein de ce cours.

**Parcours musique 1C « Gruppetto »** (flûte, clarinette, tuba, piano, trompette, saxophone)**Admission** : Enfants en CE1**Durée** : Se déploie sur la durée du cycle**Organisation** : Sur deux jours

Les cours sont essentiellement en groupe, multi instrumentistes réunis et cours par instrument.

*Jour 1*- **Tutti** : 1h30 composées de deux séances de 45' qui se suivent :

Séance A (45') : atelier vocal, rythme...

Séance B (45') : atelier instrumental

- **Cours d'instrument** (partie 1) : cours selon le nombre d'élèves par instrument (30').- **Orchestre** (1h30) pour les 3èmes et 4èmes années seulement*Jour 2*- **Cours d'instrument** (partie 2) :

Temps du cours d'instrument : 30' si un élève, 1h si deux élèves du même niveau, 1h30 si trois élèves du même niveau (1h30 à répartir sur les deux jours dans ce cas)

*Gruppetto offre dès les premières semaines et tout le long du cycle un apprentissage en collectif, avec une attention à la place de chacun dans le groupe. Y sont singulièrement développés le chant, la mémoire, la pratique instrumentale et collective, le jeu en scène, l'esprit d'équipe. Grace au collectif de professeurs d'instruments et d'accompagnement qui conduisent ensemble tous les cours, le lien est permanent entre apprentissages instrumental, vocal, théorique.*

**Parcours musique 1C « Parent-enfant »****Admission** : Enfants en CE1 et CE2**Durée** : 1 ou 2 ans / 1ère et 2<sup>e</sup> année de cycle 1 (1C1, 1C2)**Organisation** :- **Un cours d'instrument parent-enfant** de 30'- **Formation musicale** 45'- **Pratique collective** 45'

Le parent, en possession de son propre instrument suivra le cours hebdomadaire de 30 mn de son enfant , en tant « qu'acteur » musicien. L'enfant suivra les autres cours du cursus classique (formation musicale et pratique collective)

## CYCLE 2

**Admission** : Avoir validé le cycle 1 dans son intégralité.

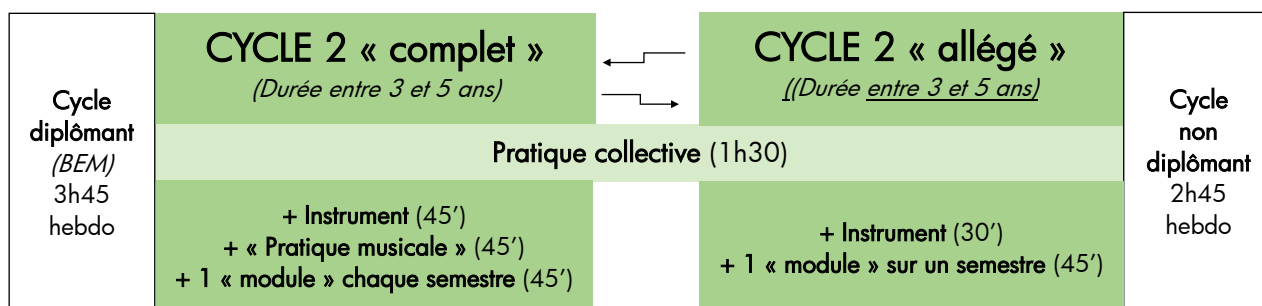
**Durée** : entre 3 et 5 ans pour les enfants.

Les adultes s'inscrivent avec un contrat de deux ans. Au terme de ces deux années, des passerelles peuvent s'imaginer sur des parcours libres ou des dispositifs d'accompagnement de la pratique amateur.

### Deux orientations possibles : Un 2<sup>nd</sup> cycle « modulaire »

Le 2<sup>nd</sup> cycle est « modulaire » et il se construit entre l'élève, sa famille, les professeurs et la direction. Le parcours de l'élève en cycle 2 est donc personnalisé et défini en fonction de ses désirs et de ses besoins.

Ce cycle offre la possibilité aux élèves de faire un choix entre deux parcours d'études – diplômant ou non diplômant – avec des volumes horaires hebdomadaires différents.



Dans tous les cas, les pratiques collectives sont au cœur des apprentissages au second cycle ; l'élève enrichira ses savoir-faire avec des enseignements complémentaires (cours instrumental, cours de pratique musicale, modules thématiques, cours d'érudition...). En accord avec l'équipe du Patio des Arts, chacun trouvera dans le panel des activités artistiques proposés, une formation adaptée à ses besoins et ses attentes propres.

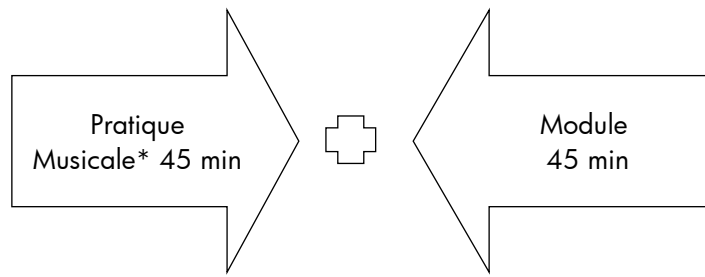
Pour les élèves qui le souhaitent, il est possible de suivre des modules à volonté sous réserve de places disponibles

L'élève peut, en accord avec l'équipe pédagogique et la direction, changer de parcours durant ses études, au moment de sa réinscription.

### Spécificités des parcours cycle 2

**Parcours Complet cycle 2** : Outre que l'obtention à terme d'un diplôme sanctionnant l'ensemble d'unités d'enseignement (Brevet d'Études Musicales), le parcours « complet » permet d'accéder au 3<sup>e</sup> cycle (« complet » ou « allégé ») ou de s'orienter vers les classes préparatoires à l'enseignement supérieur (voir modalités d'entrée en CPES dans ce règlement d'études).

La « Pratique musicale » (1h30 hebdomadaires) se décline tout au long de l'année en deux cours collectifs :



\*appelée également « formation musicale » de 2ème cycle

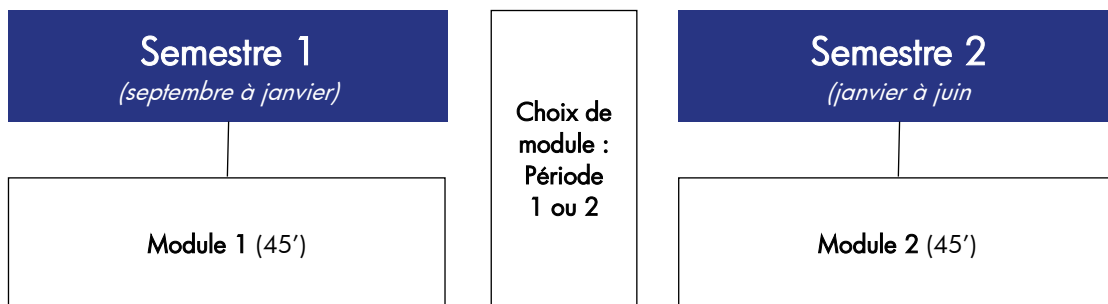
Deux niveaux de Pratique Musicale dans le cycle :

Pratique Musicale 1 → Elèves en 2C1 et 2C2

Pratique Musicale 2 → Elèves en 2C3, 2C4

**Parcours Allégé cycle 2** : En cycle 2 « allégé » le cours d'instrument de 30' vient enrichir la Pratique Collective.

Chaque année du cycle, l'élève doit suivre 1 module (de 45') qui englobe l'ensemble d'un semestre. L'élève peut choisir s'il souhaite suivre le module dans le 1<sup>er</sup> semestre (septembre à janvier) ou dans le 2<sup>e</sup> semestre (janvier à juin)





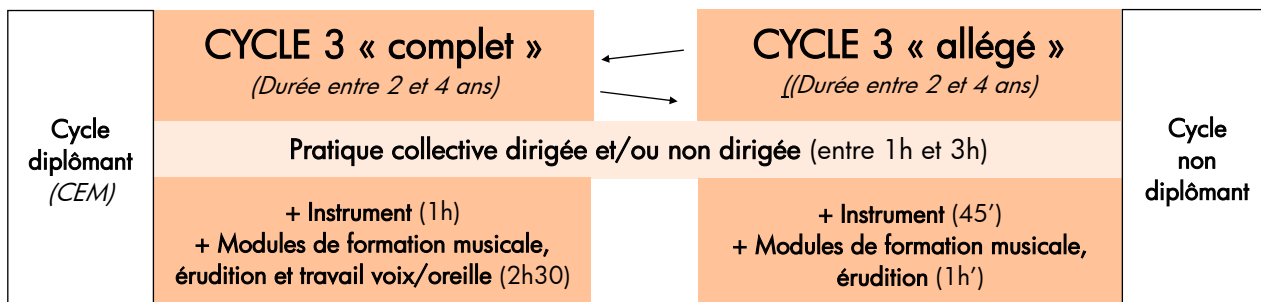
## CYCLE 3

**Admission** : Avoir un cycle 2 validé dans son intégralité

**Durée** : entre 2 et 4 ans

***Deux orientations possibles : Un 3<sup>e</sup> cycle « modulaire »***

Ce cycle offre la possibilité aux élèves de faire un choix entre deux parcours d'études – diplômant ou non diplômant – avec des volumes horaires hebdomadaires différents.



Une fois le cycle terminé, l'élève pourra continuer sa pratique musicale en amateur (cf. chapitre « Pratiquer en amateur »).

### Généralités du cycle 3

La formation en 3<sup>e</sup> cycle est axée autour d'une ou plusieurs pratiques collectives dirigées (grands ensembles) et/ou « non dirigées » (ensembles, musique de chambre<sup>2</sup>) complétées par des « modules » thématiques diversifiés de culture et de création : Disciplines d'érudition (formation musicale, écriture, analyse, histoire de la musique), MAO (musique assistée par ordinateur : Musique à l'image, création radiophonique, enregistrement, composition...), improvisation, autres esthétiques...

### Spécificités des parcours de cycle 3

**Parcours Complet cycle 3** : Obtention à terme d'un diplôme sanctionnant l'ensemble d'unités d'enseignement (Certificat d'Études Musicales).

Le détail des cours compris dans le volume horaire globale de « Formation et culture musicale, érudition et travail voix/oreille » (2h30) est le suivant : Formation musicale (1h) + Disciplines d'érudition (1h) + Travail voix/oreille (30')

La pratique collective dirigée ou non dirigée - à suivre tout au long du cycle - comporte une de participation à l'orchestre symphonique « EnsO » du Patio des Arts.

**Parcours Allégé cycle 3** : Le parcours allégé en cycle 3 prend la forme d'un « parcours personnalisé de formation » et s'adapte aux besoins de l'élève.

En cycle 3 « allégé » le cours d'instrument de 45' vient enrichir la Pratique Collective.

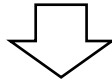
L'élève a le choix de suivre soit de la Formation musicale ou alors des disciplines d'érudition.

<sup>2</sup> Travaillant en petite formation non dirigée, les élèves apprennent à développer « l'art de la conversation » et à affirmer le sens de l'écoute, la dynamique et groupe et des fondamentaux tels que l'interaction, les échanges, l'autonomie, la responsabilité individuelle au service du groupe, le but collectif, l'interprétation consciente, la production.

# MUSIQUE

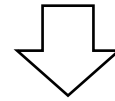
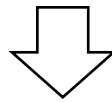
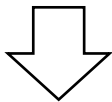
## JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES

**CYCLE 1** (*Durée entre 3 et 5 ans*) A partir du CM2  
Instrument ou chant JMA (30') + Pratique collective (1h30)



**CYCLE 2**  
(*Durée entre 3 et 5 ans*)  
Instrument ou chant JMA (45') + Pratique collective (2h)

BEM Brevet d'Etudes Musicales / Cf. conditions en page 11 du règlement d'études



Examen d'entrée régional  
(prérequis BEM complet  
validé)

**CLASSES  
PREPARATOIRES A  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR (CPES)**  
(*Durée entre 2 et 4 ans*)

DEM (Diplôme d'Etudes  
Musicales)



**CYCLE 3 complet**  
(*Durée entre 2 et 4 ans*)

Instrument ou chant JMA (1h) +  
+ Pratique collective (2h30)  
+ Modules optionnels de culture et  
de création ? : formation musicale,  
écriture, analyse, histoire de la mu-  
sique, MAO, improvisation, autres  
esthétiques...

CEM (Certificat d'Etudes Musi-  
cales) - Examen de fin de cycle



**PRATIQUE EN AMATEUR**  
*Intégrer les ensembles et/ou  
orchestres du Patio des Arts ;  
« Soutien à la pratique ama-  
teur » (niveau confirmé)*

## MUSIQUE

### JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES

**Admission** : à partir de 7 ans et sans limite d'âge

Disciplines enseignées :

- Chant JMA,
- Basse
- Guitare électrique
- Batterie
- Piano Jazz
- Saxophone

En plus de ces instruments, tous les autres instruments enseignés au Patio des Arts peuvent se pratiquer dans cette filière.

Les apprentissages sont articulés autour d'une pratique collective, dite « groupe ». Chaque groupe est composé de musicien.e.s multi-instrumentistes et chanteur.se.s affecté.e.s par l'équipe enseignante (1, 2 et 3).

L'enseignement au sein du groupe est envisagé de manière globale par plusieurs enseignants et intègre pratique collective et formation musicale appliquée. Ces ateliers sont également accessibles à tous les instrumentistes dès le 2<sup>nd</sup> cycle.

#### CYCLE 1

**Durée** : entre 3 et 5 ans

**Organisation** (tous les cours sont obligatoires)

- **Instrument et/ou chant JMA** (30')
- **Pratique collective « niveau 1 »** (1h30)

Les notions de formation musicale sont enseignées dans ce cours

#### CYCLE 2

**Durée** : entre 3 et 5 ans

**Organisation** (tous les cours sont obligatoires)

- **Instrument et/ou chant JMA** (45')
- **Pratique collective « niveau 2 »** (2h)

Les notions de formation musicale sont enseignées dans ce cours

#### CYCLE 3

**Durée** : entre 2 et 4 ans

**Organisation** (tous les cours sont obligatoires)

- **Instrument et/ou chant JMA** (1h)
- **Pratique collective « niveau 3 »** (2h30)

Les notions de formation musicale sont enseignées dans ce cours

Les élèves qui le souhaitent peuvent compléter leurs études par des modules complémentaires optionnels de culture et de création

# MUSIQUE

## VOIX

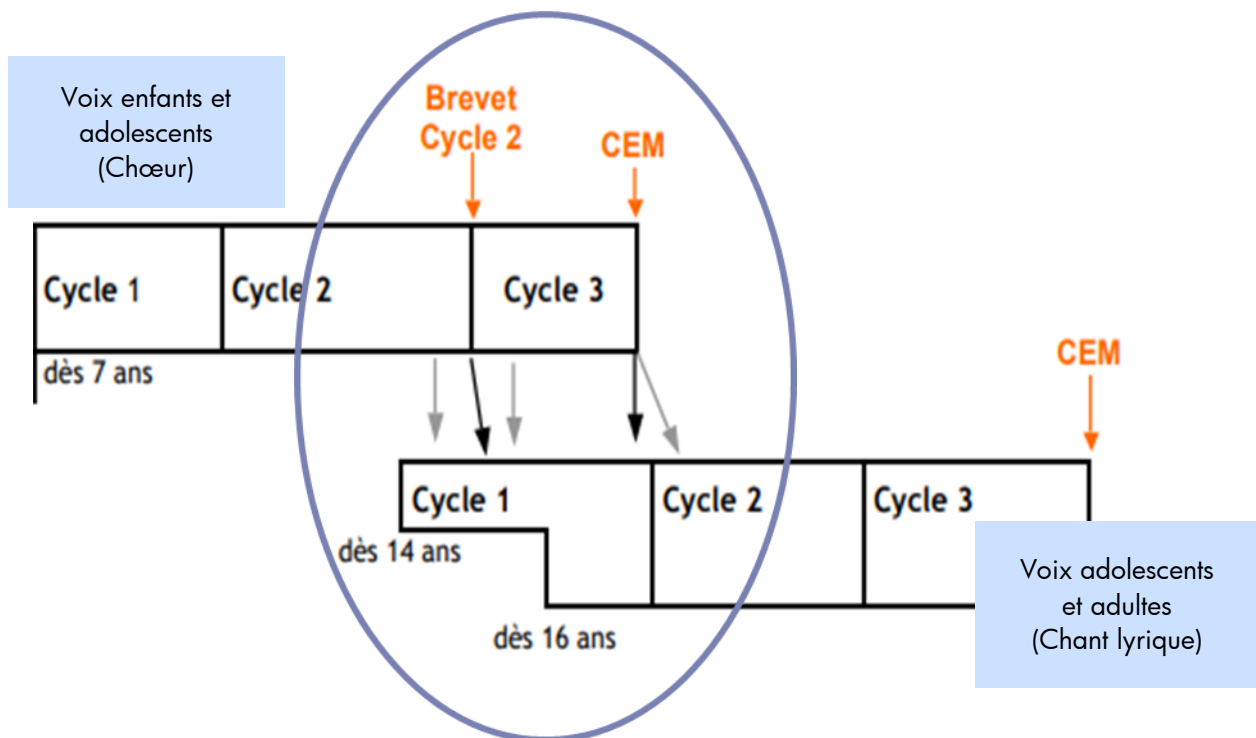
Adaptés à l'âge et aux niveaux des élèves, des nombreux chœurs<sup>3</sup> accueillent les enfants et les adolescents souhaitant pratiquer en parcours diplômant ou non diplômant.

Suivant l'âge et la voix de l'élève, deux parcours diplômants sont proposés :

**Voix enfants et adolescents**

**Voix adolescents et adultes – Chant lyrique**

Compte tenu de la spécificité de la voix, intimement liée à la croissance de l'individu, la pratique vocale est organisée selon un cursus voix enfants-adolescents, lui-même articulé avec à un cursus voix adultes.



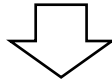
Ainsi, les élèves ayant obtenu leur BEM peuvent accéder au 1<sup>er</sup> cycle de la filière adulte-adolescent et ceux possédant le CEM en cycle 2 de cette dernière.

<sup>3</sup> Les chœurs accueillant des chanteurs.euses adultes sont précisés dans la rubrique « pratiquer en amateur »

## MUSIQUE

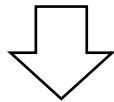
### VOIX DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

**CYCLE 1-2 PRE MAITRISE ET MAITRISE** (*Durée entre 3 et 5 ans*) A partir du CE1  
Chœur et technique vocale (1h30 à 2h) + Stages + Formation musicale (pour les élèves en « maîtrise »)



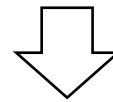
**CYCLE 3 SALTARELLO**  
(*Durée entre 3 et 5 ans*) A partir de la 4e  
Chœur (2h) + Technique vocale (30') + Formation musicale + Projets

CEM (Certificat d'Etudes Musicales Jeune chanteur.se/ Cf. conditions en page 11 du règlement d'études



Le CEM jeune chanteur.se donne accès à la filière  
Chant lyrique et/ou Chant Jazz Musiques Actuelles

**CHANT LYRIQUE**



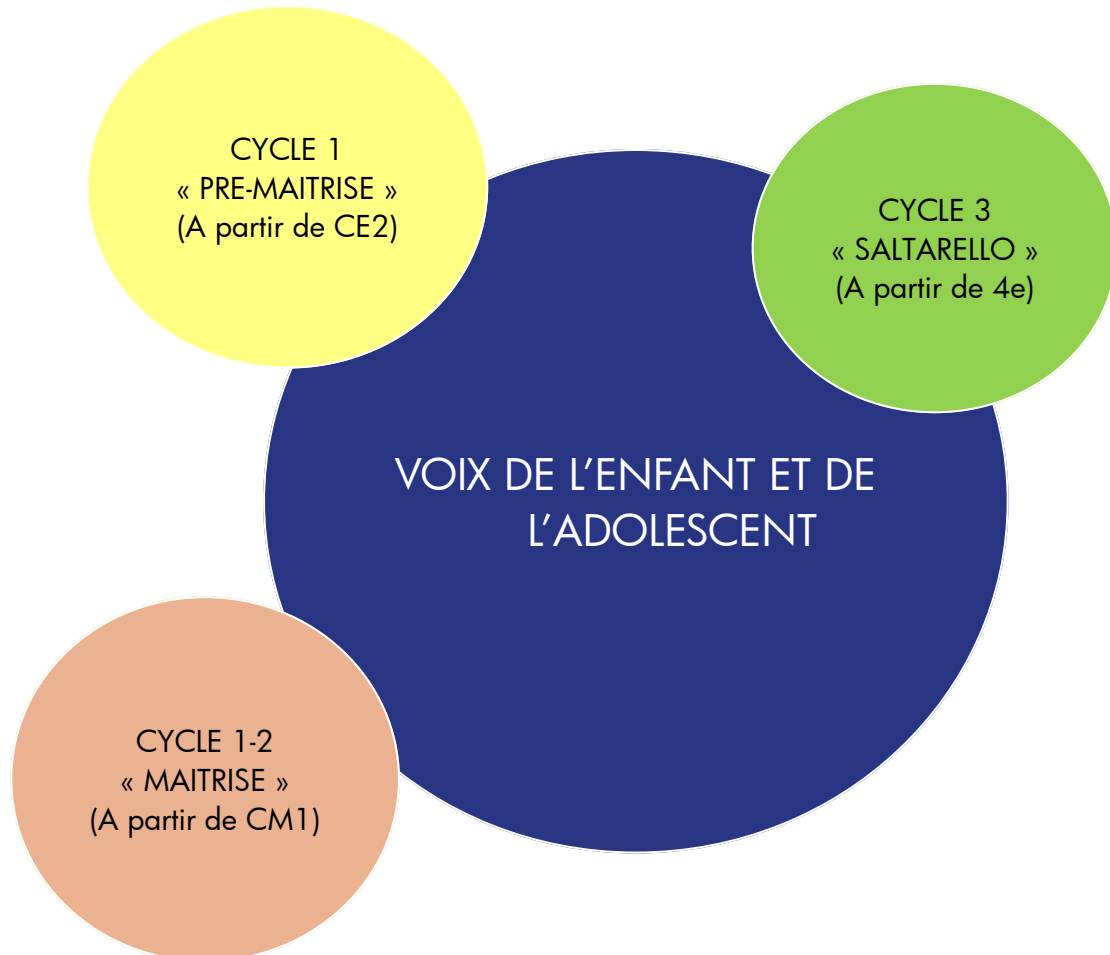
**PRATIQUE EN AMATEUR**  
*Intégrer les ensembles et/ou orchestres du  
Patio des Arts ; « Soutien à la pratique ama-  
teur » (niveau confirmé)*

# MUSIQUE

## VOIX DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

La pratique du chant choral est au cœur de la formation diplômante voix de l'enfant et de l'adolescent.

C'est ainsi que chaque cycle d'apprentissage est identifié par le nom de son/ses chœurs : « Saltarello » accueillant les élèves en 3<sup>e</sup> cycle, « Pré-maitrise » et « maitrise » pour les chanteurs.ses en cycle 1 et 2.



### CYCLE 1-2

**Durée** : entre 3 et 5 ans

### Pré-maitrise (cycle 1)

**Admission** : Enfants entre CE1 et CM1.

**Organisation** :

- **Pratique collective en chœur** (1h30) organisée une fois par semaine

### Maîtrise (cycle 1-2)

**Admission :** Enfants entre CM1 et 4<sup>e</sup>. Prérequis en formation musicale, sur évaluation de l'équipe enseignante

**Organisation :**

- **Pratique collective en chœur** (2h) organisé une fois par semaine

Dans ce créneau horaire, les élèves ont un cours de chant en petit groupe (3 par demi-heure) avec un professeur de technique vocale.

- **Formation musicale** (entre 45' et 1h30 selon le niveau)

- **Stages sur calendrier.**

Pour les élèves en double cursus, la maîtrise peut remplacer la pratique collective du cycle 1 sur avis de l'équipe pédagogique et avec accord de la direction.

### CYCLE 3

**Durée :** Entre 3 et 5 ans

#### Ensemble vocal « Saltarello »

**Admission :** Collégiens à partir de 4<sup>e</sup> (13 ans). Prérequis vocaux nécessaires (évaluation par l'équipe enseignante).

**Organisation :**

- **Pratique collective** (chœur) 2h hebdomadaires

- **Technique vocale** 30' hebdomadaires (2 élèves) avec le professeur de technique vocale. Pour les élèves en pratique complémentaire, cours de 30' en groupe (par pupitre).

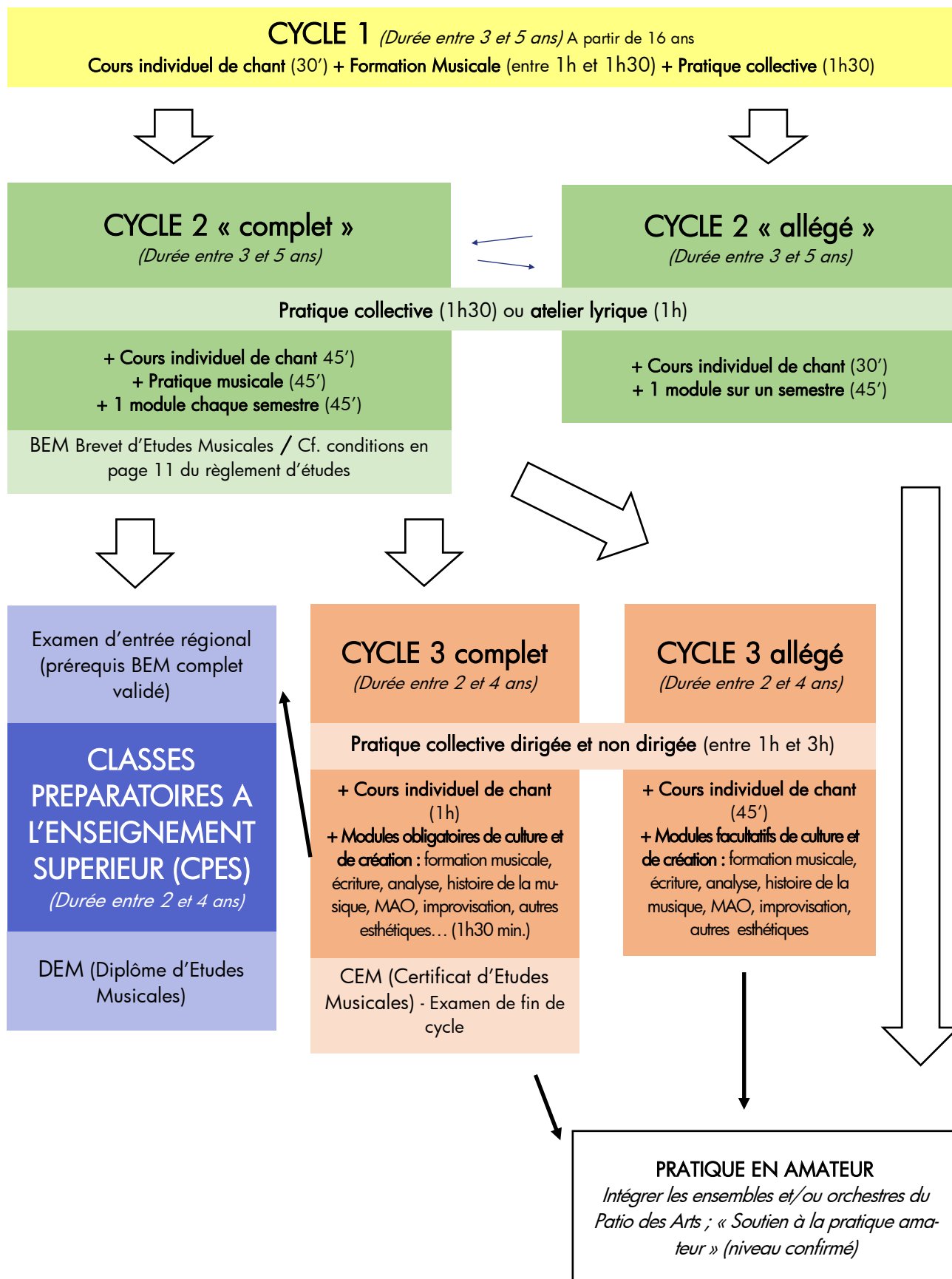
- **Projets artistiques divers**

- **Cours de formation musicale** en fonction du projet de l'élève



## MUSIQUE

## VOIX DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE - CHANT LYRIQUE





## MUSIQUE

### VOIX DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE - CHANT LYRIQUE

#### CYCLE 1

**Durée** : entre 3 et 5 ans

**Admission** : A partir de 16 ans. Prérequis musicaux évalués par l'équipe enseignante.

**Organisation** :

- **Pratique collective** (1h30)
- **Cours individuel de chant** (30')
- **Formation Musicale** (entre 1h et 1h30)

Travail en autonomie avec le pianiste accompagnateur

#### CYCLE 2

**Durée** : entre 3 et 5 ans

**Admission** : Avoir un cycle 1 validé dans son intégralité

**Organisation** :

- **Pratique collective en grands ensembles** (chœurs) et/ou pratique collective non dirigée en duo ou trio et/ou atelier lyrique (1h30)
- **Cours individuel de chant** (45' en parcours « complet » et 30' en parcours « allégé »)
- **Modules** : 1 module de 45' chaque semestre en parcours « complet » et 1 module sur un semestre en parcours « allégé »
- **Pratique musicale** (45') en parcours « complet »

Travail en autonomie avec le pianiste accompagnateur

#### CYCLE 3

**Durée** : entre 2 et 4 ans

**Admission** : Avoir un cycle 2 validé dans son intégralité

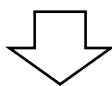
**Organisation** :

- **Pratique collective** dirigée et non dirigée (entre 1h et 3h)
- **Cours individuel de chant** (1h en parcours « complet » et 45' en parcours « allégé »)
- **Modules** : Modules obligatoires de culture et création en parcours « complet » et modules facultatifs en parcours « allégé »
- **Pratique musicale** (45') en parcours « complet »

Travail en autonomie avec le pianiste accompagnateur

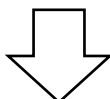
# THEATRE

**CYCLE 1** (*Durée entre 1 et 2 ans*) A partir de 15 ans  
Cours collectif (4h) + Ecole du spectateur



**CYCLE 2** (*Durée entre 1 et 2 ans*)  
Cours collectif (6h à 10h) + Ecole du spectateur

BET Brevet d'Etudes Théâtrales / Cf. conditions en page 11 du règlement d'études



BET complet validé

**CYCLE 3**  
(*Durée entre 1 et 3 ans*)  
Cours collectif (6h à 10h) + Ecole du spectateur

Examen du fin de cycle / CET (Certificat d'Etudes Théâtrales)



**PRATIQUE EN AMATEUR**  
*Cours collectifs dans la limite des places disponibles et/ou participation à des stages/ projets*



Examen d'entrée régional

**CLASSES  
PREPARATOIRES A  
L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR (CPES)**  
(*Durée entre 2 ans*)

DEM (Diplôme d'Etudes Musicales)

# THEATRE

## CYCLE 1

Par un travail d'improvisation à la recherche de son propre imaginaire et une première approche du texte, l'élève sera confronté aux fondamentaux du théâtre : voix, corps, adresse, enjeux, énergie, relaxation, respiration, choralité.

**Durée** : entre 1 et 2 ans

**Admission** : À partir de 15 ans.

**Organisation** :

- **Cours collectifs** (4h) Deux cours de 2h

- **Ecole du spectateur**

Il est aussi possible de suivre un cours de technique vocale hebdomadaire, des masters class, stages...

A l'issue du Cycle 1 l'élève se détermine, avec l'accord de l'équipe pédagogique, à accéder à une formation au jeu d'acteur et entre en cycle 2 ou quitte la section.

## CYCLE 2

Ce cycle permet d'aborder le jeu théâtral par l'improvisation et par l'exploration des répertoires du théâtre et d'aborder divers modes et techniques d'expression théâtrale. Il s'agit d'acquérir une disponibilité corporelle (le corps en jeu) et vocale (technique vocale), tout comme les bases d'une culture théâtrale (lectures collectives à haute voix, école du spectateur, master class de dramaturgie...)

**Durée** : entre 1 et 2 ans

**Organisation** :

- **Cours collectifs** (entre 6 à 10 heures hebdomadaires / flexibilité, selon la disponibilité de l'élève).

- **Ecole du spectateur**

Différents stages sont organisés tout au long de l'année sur diverses techniques ou spécialités (masques, travail gestuel, danse contemporaine, cirque, marionnettes, clown, interprétation, écriture...).

## CYCLE 3

En 3<sup>e</sup> cycle, l'élève approfondi le travail d'interprétation, l'entraînement corporel et vocal. Il développe également sa culture théâtrale.

**Durée** : entre 1 et 3 ans

**Organisation** :

- **Cours collectifs** (entre 8 à 10 heures hebdomadaires / flexibilité, selon la disponibilité de l'élève).

- **Ecole du spectateur**

Différents stages sont organisés tout au long de l'année sur diverses techniques ou spécialités (danse contemporaine, marionnettes, clown, interprétation, écriture...).

Un minimum de 3 temps de présentation publique du travail en cours (dont le contrôle)

## ARTS PLASTIQUES

Les arts plastiques au Patio des Arts du Grand Narbonne, c'est un enseignement basé sur des propositions pédagogiques adaptées et renouvelées à chaque rentrée scolaire, axées à la fois sur les techniques académiques et sur la découverte de nouveaux médias.

Des tout.es petit.e.s<sup>4</sup>, sensibilisé.e.s à la pratique et à la création artistiques, en passant par les adolescent.e.s, à la recherche, pour certain.e.s, d'un accompagnement<sup>5</sup> en vue d'études supérieures à dominante artistique jusqu'à la formation post-bac du type Prépa qui aide les jeunes à préparer les concours d'entrée aux écoles d'art et arts appliqués, les ateliers offrent un choix étendu de disciplines : dessin, peinture, collage, volume, image numérique, illustration....

### Admission : Dès 12 ans à 21 ans

Les ateliers permettent aux élèves d'ajuster la précision de leurs gestes, d'acquérir patience et autonomie, de développer leur sensibilité, leur curiosité et leur esprit critique.

Ils/elles découvrent et approfondissent différents médiums, s'initient aux diverses techniques, expérimentent des procédés artistiques et découvrent le travail d'artistes passé.e.s et actuel.le.s.

Durée moyenne des ateliers : 2h

### Organisation :

- Un ou plusieurs cours collectif (1h30 ou 2h)
- Sorties dans des expositions, musées...

Liste des ateliers détaillée dans les annexes de ce règlement d'études.



<sup>4</sup>Cf. propositions pédagogiques dans la rubrique « Découvrir, s'initier »

<sup>5</sup>Cf. rubrique « Se professionnaliser »

# LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

## MUSIQUE | THEATRE

### Classes à horaires aménagés Musique (CHAM)

Le dispositif CHAM est basé sur une convention entre l'Éducation Nationale et la communauté d'agglomération du Grand Narbonne. À ce titre, le Patio des arts intervient dans le collège Victor Hugo.

Les objectifs pédagogiques sont les mêmes qu'au Conservatoire. Les cours se déroulent durant le temps scolaire au sein du Patio des arts.

L'engagement dans la CHAM est demandé sur la totalité de la scolarité au collège, soit de la 6ème à la 3ème. Cependant, chaque année l'équipe vérifiera pour chaque élève son niveau de motivation et pourra demander sa sortie du dispositif.

Les CHAM sont accessibles à tous les élèves, débutants ou non, démontrant une motivation certaine pour la pratique de la musique.

Les élèves instrumentistes devront être en possession de leur instrument (soit acheté, soit loué par les familles). Il y a également la possibilité de location auprès du Patio des Arts

Les modalités d'organisation des études diffèrent un peu chaque année suivant les effectifs mais respectent un schéma global.

### Organisation et contenu pédagogique

Deux demi-journées sont libérées au collège permettant de suivre l'enseignement musical au Patio des Arts. Les cours sont encadrés par les enseignants artistiques du Patio des Arts et un professeur d'éducation musicale du collège. Ils représentent un volume hebdomadaire global de 4h30 à 5h pour chaque élève :

Cours individuels ou en petits collectifs d'instrument ou de technique vocale.

Pratique d'ensembles/orchestres/groupes

Pratique du chœur

Ateliers musicaux (rythme, oreille, improvisation...)

Éducation musicale

Atelier de culture et création musicale

Une pratique collective choisie dans l'offre du Patio des Arts hors du temps scolaire est particulièrement encouragée pour les élèves les plus autonomes dans leur pratique.

### Pratiquer en groupe et découvrir la scène

Les pratiques collectives sont au centre du projet éducatif et artistique de la CHAM. Les élèves seront amenés à pratiquer régulièrement en groupe et à se produire en concert. Ils auront également l'occasion d'échanger avec des artistes invités et de participer à des projets artistiques divers, pendant ou en dehors du temps scolaire. Les élèves pourront assister à de nombreux concerts, spectacles tout au long de leur enseignement (de la 6ème à la 3ème).

Deux parcours sont proposés aux élèves : filière voix et filière instrumentale

### Objectifs

- Pratiquer la musique ensemble, y prendre plaisir et acquérir le goût de l'exigence.
- Développer l'écoute de soi et des autres dans un groupe, l'écoute intérieure, les capacités de concentration.
- Former l'oreille mélodique et polyphonique.

- Acquérir et développer les compétences musicales de base : justesse, tempo, rythme, nuances.
- Mettre en relation ce vécu musical sensoriel avec les éléments de langage musical du 1<sup>er</sup> cycle (pulsation, binaire / ternaire, majeur / mineur, etc...)
- S'appropriier un répertoire
- Développer la mémoire musicale.
- Poser les bases d'une lecture musicale.
- Enrichir la culture générale.

### Classes à horaires aménagés Théâtre (CHAT)

Au titre des Classes à Horaires Aménagés Théâtres (décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006), le Patio des arts intervient dans un établissement scolaire : le collège La Nadière à Port La Nouvelle.

Les objectifs pédagogiques sont les mêmes qu'au Conservatoire. Les cours se déroulent durant le temps scolaire au sein de l'établissement ou au sein du Théâtre de la Mer à Port la Nouvelle.

Les modalités d'organisation des études diffèrent un peu chaque année suivant les effectifs mais respectent un schéma global.

#### Développer des compétences, favoriser la réussite scolaire

La pratique artistique spécialisée permet de développer les capacités d'écoute, de mémorisation, de concentration, de communication, de socialisation et de maîtrise de soi, un ensemble de compétences qui favorisent le développement personnel et la réussite scolaire.

#### Contenu pédagogique et organisation

Les élèves sont initiés aux techniques du jeu d'acteur. Ils apprennent à se mettre en jeu, à se concentrer, à mémoriser, à développer leurs capacités vocales et corporelles, à canaliser et transmettre leur énergie. Les différentes mises en jeu sollicitent et développent les capacités d'invention et d'imagination des élèves.

L'enseignement est avant tout collectif, générant et s'appuyant sur un climat de confiance réciproque et de coopération qui permet l'expression corporelle et le développement de l'imaginaire de chaque élève.

Les cours sont encadrés par les enseignants artistiques du Patio des Arts et le professeur de français du collège :

- 2 heures de pratique théâtrale avec un enseignant du Patio des Arts
- 1 heure de théorie avec un enseignant du collège

#### Une école du spectateur

Les élèves seront amenés à participer à des projets artistiques divers et à se produire sur scène pendant ou en dehors du temps scolaire. Ils auront également la possibilité d'assister à plusieurs spectacles tout au long de leur scolarité (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>).

#### Évaluation CHAT

La concertation entre l'ensemble des partenaires intervenant dans la formation concourt à la mise en place d'une évaluation continue de l'élève. Les critères et les procédures d'évaluation (modalité, fréquence...) des élèves sont élaborés par l'équipe pédagogique qui comprend les professeurs du collège et les artistes intervenants. Cette évaluation sera mentionnée sur le bulletin trimestriel.


Les artistes intervenants sont associés à l'équipe pédagogique des collèges pour participer au conseil de classe en fin de trimestre.

Un bilan de fonctionnement de la classe et de la formation est transmis chaque année à Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier, à Monsieur le Directeur régional des Affaires culturelles, à Monsieur le Directeur du Patio des arts. Il comporte en annexe le projet pédagogique de l'année suivante.



DISPOSITIFS ET SOCLES PEDAGOGIQUES  
**PRATIQUER EN AMATEUR**

PRATIQUER EN AMATEUR / GENERALITES  
PRATIQUER EN COLLECTIF  
SOUTIEN A LA PRATIQUE AMATEUR / NIVEAU CONFIRME



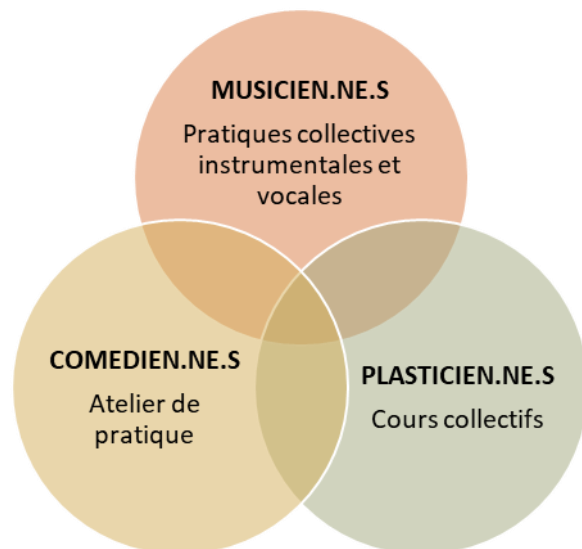
# PRATIQUER EN AMATEUR

## PRATIQUER EN AMATEUR / GENERALITES

Ouvertes aux musicien.nes, plasticien.ne.s et comédien.ne.s adultes (**débutant.e.s ou averti.e.s**), les **pratiques en collectif** sont le cœur battant du Patio des Arts. Sous toutes ses formes, elles sont au centre de l'enseignement proposé à chacun (cf. rubrique « socles pédagogiques »), quels que soient son âge et son niveau.

Source d'émulation, de rencontre et d'échanges, elles participent au rayonnement culturel dans le territoire et au-delà : ainsi, **les élèves sont amené.e.s à se produire régulièrement** (projets pluridisciplinaires et transdisciplinaires, recherches thématiques, restitutions croisées, etc).

Dans cette optique, l'investissement des élèves se traduit par une implication dans ces projets pédagogiques et d'action culturelle, par une présence assidue (aussi bien dans les pratiques collectives hebdomadaires que dans les répétitions ponctuelles organisées en dehors de ces dernières) et par un travail personnel.



Pour les autres tranches d'âge, des dispositifs pédagogiques souples en fonction du projet de l'élève et de sa disponibilité sont spécifiés dans la rubrique « Apprendre se former ». Pour les jeunes enfants et adolescents, se référer à la rubrique « Découvrir, s'initier ».

Le nombre d'élèves pouvant être accueillis étant limité et pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux différentes pratiques en collectif (en musique, théâtre et arts plastiques) l'évolution dans ces dernières est limitée dans le temps.

## PRATIQUER EN COLLECTIF

**En théâtre**, un atelier de pratique est organisé, permettant - à partir du jeu et de l'improvisation - de développer l'imaginaire individuel et collectif, de prendre conscience de soi et de l'autre sur scène, du corps dans l'espace et d'aborder le texte dans une première approche du texte (deuxième trimestre).

*Organisation* : 1h30 ou 2h hebdomadaires de cours collectif

**En arts plastiques**, les cours/ateliers en collectif visent à faire découvrir (et/ou approfondir) les médiums et techniques dans différentes pratiques (dessin, peinture, collage, volume, image numérique, illustration...). Expérimentant plusieurs procédés artistiques et découverte du travail d'artistes passés et actuels, les cours - qui intègrent un contenu d'histoire de l'art et de la discipline enseignée - permettent aux élèves d'ajuster la précision de leur gestes, d'acquiescer patience et autonomie, de développer leur sensibilité, leur curiosité et leur esprit critique.

*Organisation* : 1h30 ou 2h hebdomadaires de cours collectif

*Actualisée chaque année, la liste des ateliers d'art plastique est consultable dans les annexes de ce règlement d'études.*



**En musique**, les pratiques collectives instrumentales et vocales sont nombreuses (cours collectifs ou en petits groupes, ateliers, chœurs, ensembles pluri-instrumentaux et vocaux, orchestres, groupes, etc). Elles abordent la richesse des répertoires et des styles qui constituent le patrimoine musical (classique-contemporain, jazz, rock, musique ancienne, etc).

Elles développent l'écoute de soi et des autres, enrichissent et diversifient la culture musicale et visent à accompagner les musicien.ne.s vers une pratique en autonomie.

L'attribution des places dans les différentes pratiques collectives se fait en fonction des niveaux des individus, des places disponibles et des contenus des projets artistiques.

Pour les nouveaux élèves, un entretien individuel et/ou audition permettra d'évaluer le niveau de l'élève, de définir le projet et de déterminer les axes de formation en complément à la pratique collective : technique/ instrumentale ou vocale en cours individuel, discipline d'érudition...

Nota bene : les élèves inscrits en classe de chant lyrique sont tenus de participer à un des ensembles vocaux du Conservatoire.

*Actualisée chaque année, la liste pratiques collectives est consultable dans les annexes de ce règlement d'études.*

## SOUTIEN A LA PRATIQUE AMATEUR – MUSICIEN.NE.S CONFIRME.E.S

**En musique**, pour les musicien.ne.s de niveau avancé (post CEM) le Patio des Arts du Grand Narbonne propose un « soutien à la pratique amateur ».

Ce dispositif implique la participation de l'élève à une pratique collective vocale ou instrumentale et d'un renfort technique facultatif (8h dans l'année) :

ACTIVITES	TAUX HORAIRE
<b>ACTIVITE 1 : Pratique collective</b> vocale ou instrumentale	Entre 1h et 2h hebdomadaires selon la pratique collective.
<b>ACTIVITE 2 FACULTATIVE : Soutien technique</b> vocal ou instrumental	8h sur l'année. Organisation par groupes ou individuel (sur rendez-vous avec l'enseignant)



DISPOSITIFS ET SOCLES PEDAGOGIQUES  
**SE PRE-PROFESSIONNALISER**

CYCLE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES)  
MUSIQUE | THEATRE

CLASSE PREPA « TREMLIN »  
ARTS PLASTIQUES



## SE PRE-PROFESSIONNALISER

*Un cycle d'orientation professionnelle pour les élèves envisageant des métiers dans la filière artistique*

Le Patio des Arts a été labellisé par le Ministère de la Culture pour le **Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) en musique et en théâtre**. Cet agrément – délivré en septembre 2020 - a été obtenu avec le *Réseau Occitanie Méditerranée (ROM)* qui réunit les établissements classés d'une partie de la Région Occitanie (Le Patio des Arts - Conservatoire à Rayonnement Départemental de Narbonne, le Conservatoire à Rayonnement Régional de Perpignan, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Béziers, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Carcassonne et le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Nîmes).

Une convention régionale regroupant ces établissements précise les contenus et les maquettes pédagogiques des CPES. L'organisation des concours d'entrée en CPES et les examens des Diplômes d'Etudes est précisée dans une lettre de cadrage.

Le Cycle Préparatoire à l'enseignement supérieur (CPES) permet de renforcer les compétences artistiques et techniques, de préparer les concours d'entrée dans les structures de l'enseignement supérieur. Ces classes sont ouvertes **en musique et en théâtre**.

**En arts plastiques**, la classe Tremplin prépare les élèves aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art (Beaux-arts et Arts appliqués).

## CYCLE PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CPES) MUSIQUE | THEATRE

Pendant le cycle d'orientation professionnel, étudiant.e.s peuvent présenter les diplômes suivants :

- Diplôme d'Etudes Musicales (DEM)
- Diplôme d'Etudes Théâtrales (DET)

Le Patio des Arts du Grand Narbonne, en partenariat avec les conservatoires du ROM, est habilité à délivrer les diplômes obtenus

**En musique**, les classes CPES englobent les disciplines suivantes :

- Musique instrumentale classique à contemporain
- Chant lyrique
- Formation musicale (qui englobe les disciplines d'érudition représentées et enseignées dans l'établissement)
- Musiques actuelles amplifiées

### Conditions d'accès

L'accès aux classes préparatoires se fait sur examen d'entrée régional. Le jury d'entrée est composé du/de la directeur.trice du Conservatoire de l'un des établissements du réseau / ou son/sa représentant.e (Président.e du jury), d'un.e spécialiste de la discipline et d'une personnalité du monde artistique.

Pour les nouveaux/nouvelles étudiant.e.s en CPES issu.e.s d'autres établissements classés, une validation d'acquis antérieurs est possible sur présentation des attestations du Conservatoire d'origine.

Conditions d'accès :

**En musique** : élèves ayant obtenu le BEM complet (formation musicale comprise).

**En théâtre**, élèves ayant obtenu le BET complet (U.E. complémentaires). Pour les candidats extérieurs, avoir obtenu un baccalauréat et validé au moins une année de cours en école classée ou en cours privés (conditions demandées par les écoles supérieures)

### Examen d'entrée

En dehors du programme d'entrée spécifique à chaque CPES, tous/toutes les candidat.e.s (musique et théâtre) sont accueilli.e.s dans le cadre d'un **entretien** (entre 5' et 10') qui permet au jury de recueillir des informations supplémentaires. Il permet de vérifier un certain nombre de compétences au-delà de la seule prestation dans la discipline dominante présentée :

Bilan de la prestation	Capacité à exprimer et motiver ses propres choix / Maturité, personnalité, culture dans la pratique
	Capacité à proposer une auto-évaluation de sa prestation, une projection du travail à poursuivre en fonction de ses points forts et points à améliorer / Objectivité, autonomie
Perspectives et orientations du/de la	Souhait d'orientation professionnelle, motivation, projet du/de la candidat.e / Adéquation entre le projet et le cursus, degré de maturité (en fonction de l'âge)
Connaissance du cursus	Connaître l'exigence attendue en termes d'heures de cours à suivre et travail personnel à fournir / Adéquation entre activité au Conservatoire et hors Conservatoire

L'élève devra joindre une **lettre de motivation** à son dossier d'inscription relatant son projet personnel. Cette lettre permet d'orienter l'échange avec le jury.

### Epreuves d'entrée spécifique à chaque CPES

Les épreuves d'entrée spécifiques à chaque CPES sont explicitées dans les lettres de cadrage (disponible au service scolarité).

### Programme pédagogique

Les maquettes pédagogiques proposées par les établissements du réseau sont construites sur un schéma identique autour de d'unités d'enseignement (UE) organisées autour de différents modules.

La formation s'appuie sur une discipline dominante et plusieurs disciplines complémentaires et/ou associées. Par ailleurs, tous/toutes les étudiant.e.s sont sensibilisés à l'environnement professionnel, visant à développer une culture générale autour des **formations et métiers des arts de la scène ainsi que leur cadre social, juridique et économique.**

### Suivi et évaluation

Un.e professeur.e référent.e (souvent celui/celle de la discipline dominante) est l'interlocuteur.trice privilégié.e de l'étudiant.e et l'accompagne tout au long de son parcours.

Le livret de l'élève, véritable « carnet de bord » de l'étudiant.e notifie en détail les activités de l'étudiant.e durant son parcours, il est mis à la disposition des établissements supérieurs qui en font la demande.

En plus des UE, la préparation aux concours d'entrée comprend un (ou des) récital(s)/spectacles, des cartes blanches et des préparations aux entretiens.

### Examen pour l'obtention du DEM – DET

Pendant cette période de préparation aux écoles supérieures, les étudiant.e.s ont la possibilité de préparer le diplôme de fin d'études musicaux/théâtraux.

Chaque année, un examen régional est organisé pour valider l'Unité d'Enseignement « dominante ». Les Unités d'Enseignements (U.E) complémentaires sont validées par chaque établissement partenaire qui délivre le DEM, DET.

L'examen en vue de l'obtention de l'UE dominante du DEM-DET est organisé selon les modalités mises en place en concertation avec les autres établissements du réseau. Le programme est détaillé dans une lettre de cadrage.

Le diplôme est délivré par l'établissement d'inscription de l'étudiant.e en prenant en compte l'ensemble des matières à valider.

### Statut « étudiant.e »

Le Patio des Arts du Grand Narbonne et les conservatoires du réseau délivrent aux étudiant.e.s en CPES des « cartes étudiant.e.s » permettant d'obtenir des réductions dans les théâtres, cinémas, etc

L'étudiant.e (en post-Bac) relève du statut étudiant.e, et a accès aux aides du CROUS (bourses de l'enseignement supérieur, restauration et aide au logement) voir [www.crous-montpellier.fr](http://www.crous-montpellier.fr)

Les élèves (mineur.e.s et encore scolarisé.e.s) peuvent prétendre à une bourse d'études DRAC (renseignements auprès de la direction).



## MAQUETTE PEDAGOGIQUE CPES

### MUSIQUE INSTRUMENTALE CLASSIQUE A CONTEMPORAIN

33 semaines de cours par an  
Cursus de 2 à 4 ans

	Volume d'enseignement hebdomadaire	Volume d'enseignement hebdomadaire
<b>U.E. 1 Discipline principale</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>
<i>Interprétation</i>		
<i>Master Class</i>		
<i>Déchiffrage</i>	3,00	3,00
<i>Travail avec l'accompagnateur</i>		
<i>Improvisation</i>		
<i>Pratique collective Dirigée</i>	3,00	3,00
<i>Pratique collective Non dirigée</i>		
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>6,00</b>	<b>6,00</b>
<b>Sous totaux annuels UE 1</b>	<b>198,00</b>	<b>198,00</b>
<b>TOTAL UE 1 sur deux ans</b>	<b>396,00</b>	
<b>U.E. 2 Enseignements Complémentaires</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>
<i>Formation Musicale</i>		
<i>Analyse</i>		
<i>Histoire de la Musique</i>	4,00	4,00
<i>Ecriture</i>		
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>
<b>Sous totaux annuels UE 2</b>	<b>132,00</b>	<b>132,00</b>
<b>Sous total UE 2 sur deux ans</b>	<b>264,00</b>	
<b>U.E. 3 Formations et métiers de la musique</b>	<b>Année 1 et 2</b>	
<i>U.E. au Choix</i>	40,00	
<i>Facture instrumentale</i>	10,00	
<i>Culture – environnement social, juridique et économique</i>	40,00	
<b>Sous total UE 3 sur deux ans</b>	<b>90,00</b>	
<b>TOTAL UE1+ UE2+ UE3 sur deux ans</b>		
<b>750,00</b>		

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE CPES

### CHANT LYRIQUE

33 semaines de cours par an  
Cursus de 2 à 4 ans

	Volume d'enseignement hebdomadaire	Volume d'enseignement hebdomadaire
<b>U.E. 1 Discipline principale</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>
<i>Interprétation</i>		
<i>Travail avec l'accompagnateur comprenant le déchiffrage</i>	1,00	1,25
<i>Pratique collective Dirigée</i>	1,50	1,50
<i>Pratique collective non dirigée</i>		
<i>Atelier art lyrique comprenant l'improvisation</i>	1,50	1,50
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>4,00</b>	<b>4,25</b>
<b>Sous totaux annuels UE 1</b>	<b>132,00</b>	<b>140,25</b>
	<b>Volume d'enseignement annualisé</b>	<b>Volume d'enseignement annualisé</b>
<i>Masterclass</i>	20,00	20,00
<b>Sous total annuel</b>	<b>152,00</b>	<b>160,25</b>
<b>Sous total sur deux ans</b>	<b>312,25</b>	

<b>U.E. 2 Enseignements Complémentaires</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>
<i>Formation Musicale, polyphonie</i>	3,00	3,00
<i>Analyse</i>	1,25	1,25
<i>Histoire de la Musique</i>		1,25
<i>Ecriture</i>		1,25
<i>Piano complémentaire</i>	0,50	0,50
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>4,75</b>	<b>6,00</b>
<b>Sous totaux annuels UE 2</b>	<b>156,75</b>	<b>198,00</b>
<b>Sous-total UE2 sur deux ans</b>	<b>354,75</b>	

<b>U.E. 3 Formations et métiers de la musique</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>
<i>Phonétique internationale, langues</i>	20,00	
<i>Facture instrumentale</i>	10,00	
<i>Culture – environnement social, juridique et économique</i>	40,00	
<b>TOTAL UE 3 sur deux ans</b>	<b>90,00</b>	

<b>TOTAL GENERAL UE 1+ UE2 + UE 3</b>	<b>757,00</b>	
---------------------------------------	---------------	--

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE CPES FORMATION MUSICALE

33 semaines de cours par an

Cursus de 2 à 4 ans

### Volume d'enseignement hebdomadaire

U.E. 1 Discipline principale	Année 1	Année 2
<i>Harmonie au clavier et transposition</i>	0,50	0,50
<i>Direction de chœur et chœur de chambre</i>	2,50	2,50
<i>Improvisation</i>	0,00	0,50
<i>Interprétation individuelle ou collective</i>	0,50	0,50
<i>Technique vocale</i>	0,50	0,50
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>4,00</b>	<b>4,50</b>
<b>Sous totaux annuels UE 1</b>	<b>132,00</b>	<b>148,50</b>
<b>TOTAL UE 1 sur deux ans</b>	<b>280,50</b>	

U.E. 2 Enseignements Complémentaires	Année 1	Année 2
<i>Formation Musicale</i>	3,00	3,00
<i>Analyse, Histoire de la musique</i>	1,25	1,25
<i>Ecriture</i>	1,50	1,50
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>5,75</b>	<b>5,75</b>
<b>Sous totaux annuels UE 2</b>	<b>189,75</b>	<b>189,75</b>
<b>Sous total UE 2 sur deux ans</b>	<b>379,50</b>	

U.E. 3 Formations et métiers de la musique	Année 1 et 2
<i>U.E. au Choix</i>	40,00
<i>Facture instrumentale</i>	10,00
<i>Culture – environnement social, juridique et économique</i>	40,00
<b>Sous total UE 3 sur deux ans</b>	<b>90,00</b>

<b>TOTAL UE1+ UE2+ UE3 sur deux ans</b>	<b>750,00</b>
---	---------------



## MAQUETTE PEDAGOGIQUE CPES DIRECTION ENSEMBLES VOCAUX

33 semaines de cours par an

Cursus de 2 à 4 ans

U.E. 1 Discipline principale	Volume d'enseignement hebdomadaire	
	Année 1	Année 2
<i>Direction de chœurs</i>	2,00	2,00
<i>Préparation dirigée sur table</i>	1,00	1,00
<i>Direction d'ensembles instrumentaux</i>	1,00	1,00
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>
<b>Sous totaux annuels UE 1</b>	<b>132,00</b>	<b>132,00</b>
<b>Sous total UE 1 sur deux ans</b>	<b>264,00</b>	

U.E. 2 Enseignements Complémentaires	Année 1	Année 2
<i>Histoire de la musique</i>	3,00	3,00
<i>Analyse</i>	2,00	2,00
<i>Ecriture</i>	1,50	1,50
<i>Technique vocale</i>	1,00	1,00
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>7,50</b>	<b>7,50</b>
<b>Sous totaux annuels UE 2</b>	<b>247,50</b>	<b>247,50</b>
<b>Sous total UE 2 sur deux ans</b>	<b>495,00</b>	

U.E. 3 Formations et métiers de la musique	Année 1 et 2
<i>U.E. au Choix</i>	40,00
<i>Facture instrumentale</i>	10,00
<i>Culture – environnement social, juridique et économique</i>	40,00
<b>Sous total UE 3 sur deux ans</b>	<b>90,00</b>

<b>TOTAL UE 1 + UE 2 + UE 3 sur deux ans</b>	<b>849,00</b>
--	---------------

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE CPES DIRECTION ORCHESTRE

33 semaines de cours par an  
Cursus de 2 à 4 ans

U.E. 1 Discipline principale	Volume d'enseignement hebdomadaire	
	Année 1	Année 2
<i>Direction d'orchestre 3ème cycle</i>	2,00	2,00
<i>Préparation dirigée sur table</i>	1,00	1,00
<i>Direction choeurs et ensembles instrumentaux</i>	1,00	1,00
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>
<b>Sous totaux annuels UE 1</b>	<b>132,00</b>	<b>132,00</b>
<b>Sous total UE 1 sur deux ans</b>	<b>264,00</b>	

U.E. 2 Enseignements Complémentaires	Année 1	Année 2
<i>Histoire de la Musique</i>	3,00	3,00
<i>Analyse</i>	2,00	2,00
<i>Ecriture</i>	1,50	1,50
<i>Pratique pianistique</i>	1,00	1,00
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>7,50</b>	<b>7,50</b>
<b>Sous totaux annuels UE 2</b>	<b>247,50</b>	<b>247,50</b>
<b>Sous total UE 2 sur deux ans</b>	<b>495,00</b>	

U.E. 3 Formations et métiers de la musique	Année 1 et 2
<i>U.E. au Choix</i>	40,00
<i>Facture instrumentale</i>	10,00
<i>Culture – environnement social, juridique et économique</i>	40,00
<b>Sous total UE 3 sur deux ans</b>	<b>90,00</b>

**TOTAL UE 1 + UE 2 + UE 3 sur deux ans 849,00**

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE CPES COMPOSITION INSTRUMENTALE/VOCALE

33 semaines de cours par an

Cursus de 2 à 4 ans

	Volume d'enseignement hebdomadaire	Volume d'enseignement hebdomadaire
<b>U.E. 1 Discipline principale</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>
<i>Composition instrumentale</i>	2,00	2,00
<i>Ecriture musicale, harmonie, contrepoint</i>	1,50	1,50
<i>Improvisation</i>	0,00	0,50
<i>Technique de studio, composition électroacoustique</i>	1,00	1,00
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>4,50</b>	<b>5,00</b>
<b>Sous totaux annuels UE 1</b>	<b>148,50</b>	<b>165,00</b>
<b>Sous total UE 1 sur deux ans</b>	<b>313,50</b>	
<b>U.E. 2 Enseignements Complémentaires</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>
<i>Formation Musicale</i>	3,00	3,00
<i>Ecoute, commentaire, culture musicale</i>	1,00	1,00
<i>Histoire de la Musique</i>	1,25	1,25
<i>Improvisation générative</i>	0,50	0,50
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>5,75</b>	<b>5,75</b>
<b>Sous totaux annuels UE 2</b>	<b>189,75</b>	<b>189,75</b>
<b>Sous total UE 2 sur deux ans</b>	<b>379,50</b>	
<b>U.E. 3 Formations et métiers de la musique</b>	<b>Année 1 et 2</b>	
<i>U.E. au Choix</i>	40,00	
<i>Facture instrumentale</i>	10,00	
<i>Culture – environnement social, juridique et économique</i>	40,00	
<b>Sous total UE 3 sur deux ans</b>	<b>90,00</b>	
<b>TOTAL UE 1 + UE 2 + UE 3 sur deux ans</b>	<b>783,00</b>	

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE CPES MUSIQUES ACTUELLES / JAZZ

33 semaines de cours par an

Cursus de 2 à 4 ans

### Volume d'enseignement hebdomadaire

U.E. 1 Discipline principale	Année 1	Année 2
<i>Répertoire dans l'esthétique de l'élève (projet)</i>		
<i>Répertoire du patrimoine avec mise en situation</i>		
<i>Projet secondaire (esthétiques transversales &amp; musiques du monde)</i>	4,50	4,50
<i>Improvisation</i>		
<i>Relevé et improvisation</i>		
<i>Masterclass</i>		
<i>Pratique instrumentale individuelle</i>		
<i>Instrument complémentaire harmonique ou rythmique</i>	1,50	1,50
<i>Pratique vocale</i>		
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>6,00</b>	<b>6,00</b>
<b>Sous totaux annuels UE 1</b>	<b>198,00</b>	<b>198,00</b>
<b>TOTAL UE 1 sur deux ans</b>	<b>396,00</b>	

U.E. 2 Enseignements Complémentaires	Année 1	Année 2
<i>Commentaire d'écoute</i>		
<i>Ecriture (arrangement, composition, transcription)</i>	4,00	4,00
<i>Harmonie, FM</i>		
<i>Techniques du son/informatique musicale</i>		
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>
<b>Sous totaux annuels UE 2</b>	<b>132,00</b>	<b>132,00</b>
<b>Sous total UE 2 sur deux ans</b>	<b>264,00</b>	

U.E. 3 Formations et métiers de la musique	Année 1	Année 2
<i>U.E. au Choix</i>	40,00	
<i>Facture instrumentale</i>	10,00	
<i>Culture – environnement social, juridique et économique</i>	40,00	
<b>Sous total UE 3 sur deux ans</b>	<b>90,00</b>	

**TOTAL UE 1 + UE 2 + UE 3 sur deux ans 750,00**

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE CPES ACCOMPAGNEMENT

33 semaines de cours par an  
Cursus de 2 à 4 ans

U.E. 1 Discipline principale	Volume d'enseignement hebdomadaire	Volume d'enseignement hebdomadaire
	Année 1	Année 2
<i>Déchiffrage, transposition, réduction chœurs / orchestre, harmonie</i>	1,00	1,00
<i>Accompagnement d'un ensemble dirigé, cours de chant ou instrumental</i>	1,00	1,50
<i>écriture</i>	1,00	1,00
<i>musique de chambre</i>	1,00	1,00
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>4,00</b>	<b>4,50</b>
<b>Sous total annuel UE 1</b>	<b>132,00</b>	<b>148,50</b>

	Volume d'enseignement annualisé	Volume d'enseignement annualisé
<i>Accompagnement d'auditions de classes</i>	33,00	33,00
<b>Sous total annuel UE 1</b>	<b>165,00</b>	<b>181,50</b>
<b>Sous total UE 1 sur deux ans</b>	<b>346,50</b>	

U.E. 2 Enseignements Complémentaires	Année 1	Année 2
<i>2 enseignements à choisir sur 3 entre Improvisation Piano Jazz / Accompagnement sur instrument ancien (Basse-continue) / Accompagnement Formation Musicale / Analyse / histoire de la musique)</i>	1,50	1,50
	2,50	2,50
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>
<b>Sous total annuel UE 2</b>	<b>132,00</b>	<b>132,00</b>

	Volume d'enseignement annualisé	Volume d'enseignement annualisé
<i>Master-class, préparation à l'entretien</i>	12,00	12,00
<i>Pédagogie</i>	16,50	16,50
<b>Sous total annuel UE 2</b>	<b>160,50</b>	<b>160,50</b>
<b>Sous total UE 2 sur deux ans</b>	<b>321,00</b>	

U.E. 3 Formations et métiers de la musique	Année 1 et 2
<i>U.E. au Choix</i>	40,00
<i>Facture instrumentale</i>	10,00
<i>Culture – environnement</i>	40,00

<b>Sous total UE 3 sur deux ans</b>	<b>90,00</b>
-------------------------------------	--------------

<b>TOTAL UE 1+ UE 2 + UE 3 sur deux ans</b>	<b>757,50</b>
---	---------------

## MAQUETTE PEDAGOGIQUE CPES THEATRE

33 semaines de cours par an  
Cursus de 2 à 4 ans

U.E. 1 Discipline principale	Volume d'enseignement hebdomadaire	Volume d'enseignement hebdomadaire
	Année 1	Année 2
<i>Interprétation, technique du corps en jeu</i>	10,00	10,00
<i>Projet personnel, dramaturgie, écriture</i>	3,00	3,00
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>13,00</b>	<b>13,00</b>
<b>Sous totaux annuels</b>	<b>429,00</b>	<b>429,00</b>
<i>Stages et masterclass non comptabilisés dans temps d'enseignement</i>		
	90,00	90,00
<b>TOTAL U.E. sur deux ans (hors masterclass et stages)</b>	<b>858,00</b>	

U.E. 2 Enseignements Complémentaires	Année 1	Année 2
<i>Technique vocale, chœur rythmique</i>	2,00	2,00
<i>Préparation au jeu (danse, marionnettes)</i>	1,00	1,00
<b>Sous totaux hebdomadaires</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>
<b>Sous totaux annuels</b>	<b>99,00</b>	<b>99,00</b>
<b>TOTAL U.E. sur deux ans</b>	<b>198,00</b>	

U.E. 3 Insertion professionnelle	Année 1 et 2
<i>Ateliers de connaissances des métiers et du milieu culturel</i>	12,00
<i>Spectacles (5 par an, soit 10h)</i>	20,00
<i>Stage(s) d'immersion en milieu de l'enseignement supérieur ou professionnel</i>	20,00
<i>Culture – environnement social, juridique et économique</i>	40,00
<b>TOTAL U.E. sur deux ans</b>	<b>92,00</b>

<b>TOTAL U.E 1 + U.E.2 + U.E. 3 sur deux ans</b>	<b>1148,00</b>
--	----------------

## CLASSE PREPA TREMLIN

### ARTS PLASTIQUES

La classe Tremplin prépare les élèves aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art (Beaux-arts et Arts appliqués). Elle favorise une approche créative et individualisée. Elle permet une préparation efficace aux différents concours et l'affinement des orientations au sein des différentes filières artistiques.

#### Admission

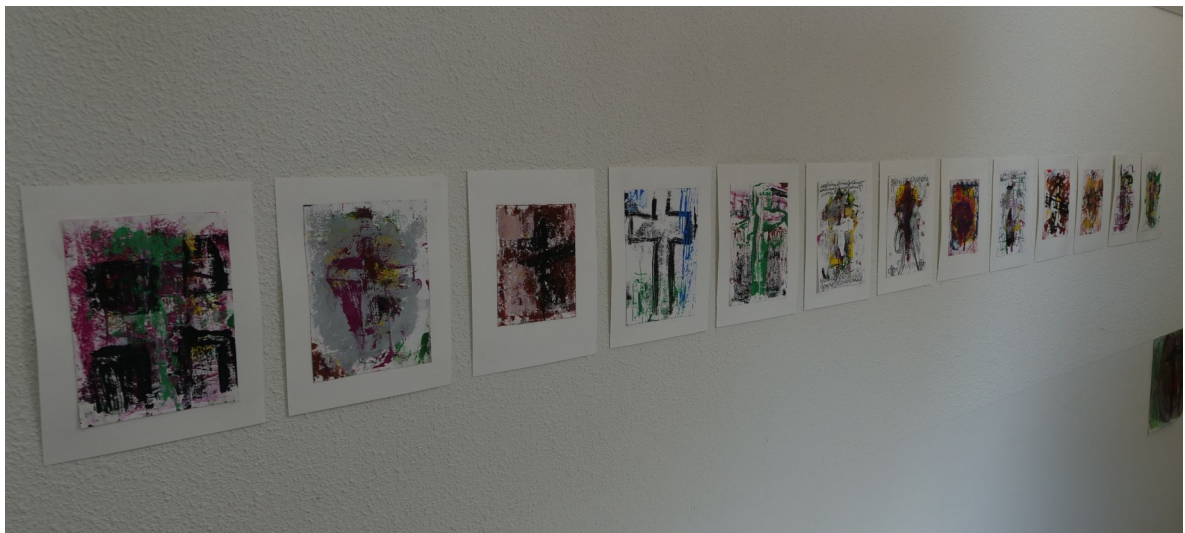
Ouvert aux élèves âgés de 17 à 25 ans, après validation de leur projet par l'équipe pédagogique  
Être titulaire d'un baccalauréat (général, professionnel, technologique, avec ou sans option art). Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées au cas par cas pour les non bacheliers de niveau terminale.

#### Organisation

Cours pratiques collectifs et individualisés (atelier volume, dessin modèle vivant, dessin d'observation et perspective, couleur, peinture, image numérique, illustration...) et théorie (histoire de l'art, visite de musées, galeries, centre d'art...)

#### Évaluation

Un temps de présentation du travail des élèves est programmé deux fois par an : une opportunité de les exercer à la soutenance d'un oral et d'un projet qui leur sera fort utile ensuite pour leurs examens et concours. Il consiste à faire le point sur les acquis, d'orienter l'élève et de l'accompagner dans l'élaboration de son projet personnel. Il se fait sous la forme d'un oral au cours duquel l'élève présente ses travaux devant un jury bienveillant composé de plusieurs professeurs du pôle arts plastiques du Patio des arts et d'autres intervenants (professeurs du pôle musique ou théâtre, direction ou artiste invité).





DISPOSITIFS ET SOCLES PEDAGOGIQUES  
**PRATIQUER, S'INITIER**  
**DECOUVRIR, RENCONTRER**

L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

LES DISPOSITIFS EN DIRECTION DES ECOLES ELEMENTAIRES





## ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

L'éducation artistique est l'une des trois missions fondamentales d'un conservatoire classé par l'État. Les actions du Patio des arts, Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Narbonne reposent sur les trois piliers essentiels de l'éducation artistique et culturelle que sont : la rencontre avec les œuvres, la pratique artistique et la connaissance de styles, d'esthétiques diverses, mais aussi des lieux culturels et de leurs fonctionnements.

Les pratiques collectives sont au cœur des différents dispositifs proposés par le Patio des arts. Elles encouragent la motivation commune, la participation active à la vie d'un groupe et concrétisent ainsi des valeurs telles que le partage, l'échange, le respect, la solidarité.

Les interventions en milieu scolaire proposées par le Patio des arts permettent aux élèves de pratiquer un art, d'apprendre à jouer, manipuler et les autorisent à explorer. Ils s'emparent d'outils ludiques pour chercher, créer et inventer. En faisant appel à leur intelligence émotionnelle et à leur sensibilité, ils modifient ainsi en profondeur leur écoute, leur regard et leur rapport aux autres.

Le triptyque « rencontrer, pratiquer, s'approprier » :

Les piliers de l'EAC	Objectifs de formation tout au long du parcours
Fréquenter (Rencontres)	Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres
	Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture
	Appréhender des œuvres et des productions artistiques
	Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
Pratiquer (Pratiques)	Utiliser des techniques d'expression artistiques adaptées à une production
	Mettre en œuvre un processus de création
	Concevoir et réaliser la présentation d'une production
	S'intégrer dans un processus collectif
	Réfléchir sur sa pratique
S'approprier (Connaissances)	Exprimer une émotion esthétique et une critique
	Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique
	Mettre en relation différents champs de connaissances
	Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

# LES DISPOSITIFS À DESTINATION DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET COLLEGES

## Pratiquer

Les objectifs de ces dispositifs de « pratique » visent à permettre et favoriser l'épanouissement de l'enfant : plaisir, confiance en soi, « vivre ensemble », ouverture culturelle, rencontres avec des artistes-enseignants, acquisitions de compétences musicales et transversales...

Il s'agit de véritables projets politiques, partenariaux sociaux, éducatifs, culturels et citoyens.

### L'orchestre découverte

Ce dispositif a pour objectif de faire découvrir une/des pratiques instrumentales et de donner les premières bases de « jeux » en collectif. Il s'inscrit dans une régularité hebdomadaire et sur le temps long d'une année scolaire.

*Niveau concerné* : CE2

*Durée du projet* : une année scolaire avec une classe entière

*Interventions* d'1h30 par 5 enseignants instrumentistes du Patio des Arts

Les instruments sont prêtés à titre gracieux aux élèves par le Patio des Arts. Ils peuvent les emporter chez eux.

L'« Orchestre Découverte » peut devenir la préfiguration d'un dispositif d'« Orchestre à l'École » sur les deux années suivantes (cf. ci-dessous).

### L'orchestre à l'école

Dispositif collectif, fondé d'emblée sur une pratique en orchestre, les élèves sont amenés à s'initier puis développer des compétences musicales fondées sur la corporalité, la voix le rythme et une pratique instrumentale

Les cours peuvent s'organiser de manières différentes : soit sur deux temps dans la semaine (1h en petit collectif « par pupitre » + 1h en orchestre « tutti »), soit en une fois dans la semaine sur un créneau de 1h30 à 2h.

*Niveau concerné* : CM1, puis CM2,

*Durée du projet* : 2 années scolaires,

*Interventions* entre 1h30 et 2h par plusieurs enseignants du Patio des Arts (entre 4 et 6 selon effectif global de la classe)

*Instruments* : cuivres / bois / cordes / polyphoniques,

Les instruments sont prêtés aux élèves par le Patio des Arts à titre gracieux. Ils peuvent les emporter chez eux.

*Effectif de l'OAE* : entre 20 et 25 élèves, idéalement un groupe classe, mais possibilité également de l'envisager sur plusieurs classes d'un même niveau,

Il est important que ce projet soit intégré au projet d'école afin qu'il puisse être « partagé » avec les autres élèves de l'école dans une logique structurante de transversalité et de mutualisation.

## L'orchestre au collège Musiques Actuelles

L'esthétique musicale, le répertoire proposé au travers des « musiques actuelles », permet à des élèves collégiens de s'initier puis de développer des compétences musicales fondées sur la création, l'expression, le travail vocal, le rythme, une pratique instrumentale, une approche « des machines », outils et supports numériques.

Les cours peuvent s'organiser de manières différentes : soit sur deux temps dans la semaine (1h en petit collectif + 1h en « grand groupe »), soit en une fois dans la semaine sur un créneau de 1h30 à 2h.

*Niveau concerné* : à partir de la 5<sup>ème</sup>

*Durée du projet* : de 2 à 3 années scolaires,

*Interventions* entre 1h30 et 2h par plusieurs enseignants du Patio des Arts (entre 4 et 6 selon effectif global de la classe)

*Instruments* : claviers, basse, guitare électrique, batterie

Les instruments sont prêtés aux élèves par le Patio des Arts à titre gracieux. Ils peuvent les emporter chez eux.

*Effectif de l'OAC* : entre 20 et 25 élèves, idéalement un groupe classe, mais possibilité également de l'envisager sur plusieurs classes d'un même niveau,

Ce projet devra être intégré au projet de l'établissement afin qu'il puisse être « partagé » avec les autres dispositifs de l'établissement scolaire dans une logique structurante de transversalité et de mutualisation.

## S'initier, découvrir

De la grande section de maternelle à la Terminale, **les interventions en milieu scolaire (IMS)** permettent aux élèves de s'initier et de découvrir une/des pratiques artistiques dans les domaines de la **musique et/ou des arts plastiques et du théâtre**.

Les professeurs des écoles ou professeurs des collèges et lycées s'engagent, sur la base des projets proposés par les intervenants du Patio des Arts, à une co-construction globale du projet autour d'un travail transversal (liens avec le français, les arts plastiques, les langues, la découverte du monde...)

La finalité de ces interventions ne réside pas dans la seule « production » d'un spectacle de fin d'année, mais bien dans une élaboration, progression pédagogique pertinente et objective.

La fréquence des interventions sera à définir en fonction du projet et un calendrier d'intervention sera proposé conjointement.

**Le Patio des Arts peut aussi travailler sur un projet artistique particulier afin de répondre à une demande spécifique d'un établissement scolaire ou d'une classe.** Dans ce cas, les interventions pourront s'inscrire dans un temps plus long : un semestre, une année scolaire ou plusieurs, si la réalisation du projet le nécessite.

**Les IMS peuvent démarrer dès la rentrée scolaire** (à partir de mi-septembre)

Les présentations ou restitutions des travaux réalisés pourront prendre diverses formes : rencontres, concerts, expositions, spectacles, films...

## Rencontrer

### Les artistes en résidence

Les artistes en résidence au Patio des Arts offrent la possibilité de rencontres d'ateliers, d'animations de workshops, de concerts, de visites d'expositions, de projections...

Les temps d'échanges ou de pratiques avec ces artistes en création permettent d'aborder de manière simple le processus de création, ses techniques, les œuvres et la façon dont elles sont présentées au public. La proximité avec un artiste facilite et optimise l'apprentissage, même le plus exigeant, en abordant la pratique en direct et sous toutes ses facettes.

*Niveaux concernés* : groupe classe à partir du CP

*Interventions* ponctuelle, d'1h à 2h,

*Lieux* : Auditorium du Patio des Arts, possibilité de coupler la venue de la classe avec une visite et une présentation des activités du Patio des Arts

### Les concerts éducatifs

Les enseignants du Patio des Arts et les artistes invités proposent, dans le cadre de la saison artistique du Patio des Arts des concerts « éducatifs » en direction des publics scolaires.

L'objectif : rencontrer des artistes et des œuvres, en favoriser l'accessibilité en allant jouer directement dans les écoles, dans les salles des fêtes des villages etc.

*Niveaux concernés* : à partir du CP,

*Intervention* ponctuelle, d'1h à 2h,

*Lieux* : Dans les écoles ou en collaboration avec les mairies, dans les salles à proximité.





# **DISPOSITIONS PARTICULIERES**



## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

La présence régulière est indispensable à la progression de l'élève. Les enseignants tiennent à jour les feuilles de présence et l'administration en informe les parents.

Toute absence doit être justifiée et rester exceptionnelle. En cas d'absence, les élèves majeurs et les parents d'élèves mineurs sont tenus de prévenir le Patio des arts par courriel :

[absence-lepatiodesarts@legrandanrbonne.com](mailto:absence-lepatiodesarts@legrandanrbonne.com)

L'élève devra disposer du matériel et des ouvrages indispensables pour chaque parcours. Ils seront définis chaque année par le professeur enseignant la discipline.

Pour le Théâtre, il pourra s'agir de costumes ou accessoires.

Pour les arts plastiques, la majorité du matériel (feuille de papier, terre, feutres, aquarelle, fusain...) est fourni par le Patio des Arts. Il est demandé à l'élève de les utiliser correctement et d'en prendre le plus grand soin.

Pour la Musique, la pratique quotidienne de l'instrument, nécessite de posséder celui-ci ou de le louer. À cette fin, le Patio des arts possède un parc instrumental avec notamment des instruments rares et onéreux.

La tenue vestimentaire des élèves doit être adaptée aux cours.

Le Patio des Arts met à disposition un espace numérique de travail en ligne permettant aux enseignants d'échanger des documents, des actualités, des agendas avec les élèves. Cette plateforme se nomme Allegro.

### ACOMPAGNEMENT SPECIFIQUE D'ELEVES

Le parcours spécifique est réservé aux élèves rencontrant des difficultés dans leur apprentissage et pour lesquels un signalement a été posé soit par la famille, soit par un professeur et après l'accord de la direction. Cet accompagnement spécifique a une durée d'un an renouvelable.

Conformément aux préconisations du « Schéma national d'orientation pédagogique des enseignements initiaux de la danse, de la musique et du théâtre », le Patio des Arts du Grand Narbonne s'appuie sur l'expertise d'une personne « **Référente accompagnement spécialisé et handicap** », membre de l'équipe pédagogique.

Si un diagnostic médical a été posé, la famille peut - si elle le souhaite - convenir d'un rendez-vous avec la Référente accompagnement spécialisé et handicap. Cette rencontre permettra de cerner les difficultés de l'élève et de chercher ensemble le meilleur aménagement possible de son apprentissage.

Lorsque le signalement vient de l'équipe pédagogique, une rencontre entre le professeur, la Référente accompagnement spécialisé et handicap et/ou la direction et les parents de l'élève est mis en place afin de :

- informer la famille des difficultés de l'enfant dans ses apprentissages
- instaurer un dialogue pour découvrir si les difficultés de l'enfant sont passagères (problèmes familiaux, de santé ...) ou si elles relèvent d'un handicap déjà reconnu dans le domaine scolaire.
- aménager au mieux le parcours de l'enfant.

## CONGÉS

À titre exceptionnel, un élève peut demander une année de congé durant sa scolarité. Toute demande de congé (totale ou partielle) doit être adressée par écrit au directeur. Les demandes sont étudiées et accordées ou non par la direction en concertation avec les enseignants concernés. Après accord du congé par la direction, l'année n'est pas comptabilisée dans le cycle.

## DISPENSE

Après accord de l'équipe pédagogique et de la direction et sur présentation de justificatifs, des dispenses peuvent être accordées exceptionnellement à des élèves suivant un cursus musical ou théâtral.

## MULTI-CURSUS ET/OU DOUBLE DISCIPLINE

Les élèves qui suivent plusieurs cursus (Théâtre, Musique, Arts plastiques) au sein du Patio des arts, Conservatoire à Rayonnement Départemental du Grand Narbonne se doivent de les assumer dans leur intégralité.

Les élèves en filière voix de l'enfant et de l'adolescent peuvent pratiquer un instrument dès le 1<sup>er</sup> cycle. Pour les élèves instrumentistes, la pratique d'un 2<sup>e</sup> instrument est possible dès la première année de 2<sup>nd</sup> cycle.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Pour intégrer le Patio des Arts, un rendez-vous d'orientation est organisé entre le/la futur.e élève, le.s/la responsable.s légale.ux et une personne de la direction. Cette rencontre permet d'affiner l'orientation dans la discipline choisie et/ou l'instrument et le type de dispositif pédagogique en adéquation avec le projet. La Référente accompagnement spécialisé et handicap peut être associée à ce rendez-vous si la famille le sollicite.

La capacité d'accueil de l'établissement étant limitée, les inscriptions des enfants sont prioritaires aux adultes.

En musique, les élèves qui ne sont pris dans aucune classe peuvent débiter leur parcours en formation musicale et chœur et être inscrits sur la liste d'attente de l'instrument désiré. La liste d'attente est à reconsidérer chaque année.

Pour les élèves non débutant.e.s, des tests sont organisés permettant aux enseignants l'affectation dans des classes correspondantes à leurs niveaux.








# ANNEXES

Memento - Projet de réalisation artistique personnel

Pratiques en collectif : « Découvrir, s'initier » « Apprendre, se former »  
« Pratiquer en amateur »



## ANNEXES

### MEMENTO - PROJET DE REALISATION ARTISTIQUE PERSONNEL

Positionné à un moment choisi et opportun dans le parcours de formation du cycle 3, le **projet personnel de réalisation artistique**, permet à chaque musicien.e ou comédien.e de sortir d'un rituel d'apprentissage, d'investir de nouveaux espaces de création et lieux de diffusion, d'agir en transversalité... d'ouvrir le champ des possibles !

Pour le.a futur.e amateur.trice, il s'agit d'un temps de réflexion sur son parcours et de projection sur la réalisation d'un projet ponctuel ou à plus long terme.

#### OBJECTIFS

L'élève démontre qu'il/elle est capable de *développer une réflexion sur sa pratique artistique*.

Il/elle exprime ainsi sa capacité à analyser, formuler et promouvoir son travail et son identité artistique au sein de l'environnement culturel. Il/elle s'empare de ses apprentissages, devient acteur/actrice de sa formation, affirme ses choix personnels et libère son esprit créatif.

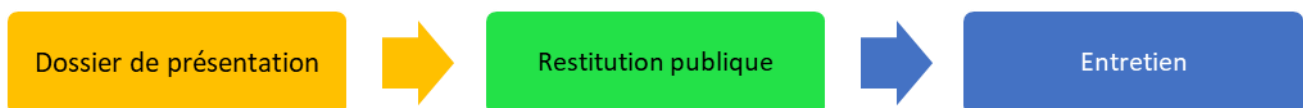
Accompagné.e par l'équipe du Patio des Arts, il lui sera demandé de prendre en compte et d'anticiper les aspects techniques et logistiques de son projet

#### EVALUATION DE L'U.E. « PROJET ARTISTIQUE »

Pour l'obtention de l'UE (Unité d'Enseignement), le projet doit donner lieu à une *restitution publique suivie d'un entretien* évalué par l'équipe pédagogique et la direction.

La durée de la restitution est de 10 à 15 minutes

Un mois et demi avant la date de restitution, l'élève doit transmettre *un dossier complet de présentation du "Projet Artistique"* sous la forme qui lui convient le mieux (papier, power point, dvd, vidéo...) aux directrices adjointes : Anne-Sophie Dubois (projets « filière voix » et « théâtre ») et Marta Mella (projets « musique »).



L'obtention de l'UE résulte à la fois de la validation initiale de la direction, du contrôle et du suivi du/de la tuteur/tutrice, de la qualité du dossier et de la restitution finale.

*Dans les dernières pages de ce memento, vous trouverez des conseils pour l'élaboration de votre « Dossier de présentation du Projet Artistique »*

## MODALITES

L'élève peut choisir *l'année la plus propice pour présenter son Projet Artistique*. En effet, cette U.E. (Unité d'Enseignement) est à valider à l'intérieur du cycle : Il est tout à fait possible de présenter le projet en 1<sup>er</sup> année de cycle 3, au milieu du cycle ou alors en dernière année.

Il est toutefois important que l'élève se pose certaines questions dès à présent :

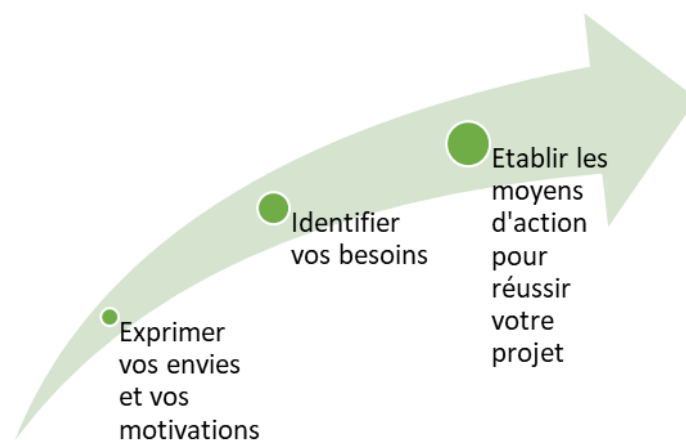
- Est-ce le bon moment pour débiter ce projet ou dois-je attendre l'an prochain ?*
- De combien de temps ai-je besoin pour réaliser mon projet (1 ou 2 ans, quelques mois) ?*
- Combien de temps par semaine puis-je consacrer à l'élaboration/l'organisation ?*
- Si mon projet est ambitieux ai-je toutes les ressources pour le mener à bien sur une année ?*
- Comment vais-je articuler mon projet avec les « obligations » du cursus ?*

## ACCOMPAGNEMENT

Une équipe ressource formée par un.e professeur.e référent.e et le personnel administratif et technique du Patio des Arts accompagne les élèves dans les différentes étapes de la construction de leur Projet Artistique, du montage à la présentation publique :

- Les directrices adjointes / Conseil pour le montage du projet et la mise en place de partenariats si le projet implique l'association d'autres structures et/ou des personnes extérieures au conservatoire
- Le régisseur technique / Accompagnement technique et logistique
- Un.e professeur.e référent.e au choix de l'élève

Pour commencer à élaborer votre projet, vous pouvez échanger avec l'enseignant.e référent.e et/ou avec les directrices adjointes. Ces rendez-vous vous permettront de :



## DEFINIR LE LIEU POUR LA PRESENTATION DU PROJET ARTISTIQUE

Pour les élèves qui souhaitent présenter leur Projet Artistique à l'auditorium du Patio des Arts, des dates (préétablies) sont communiquées chaque année et elles sont notées dans la « Fiche Projet Artistique ». L'élève doit choisir une date parmi celles proposées.

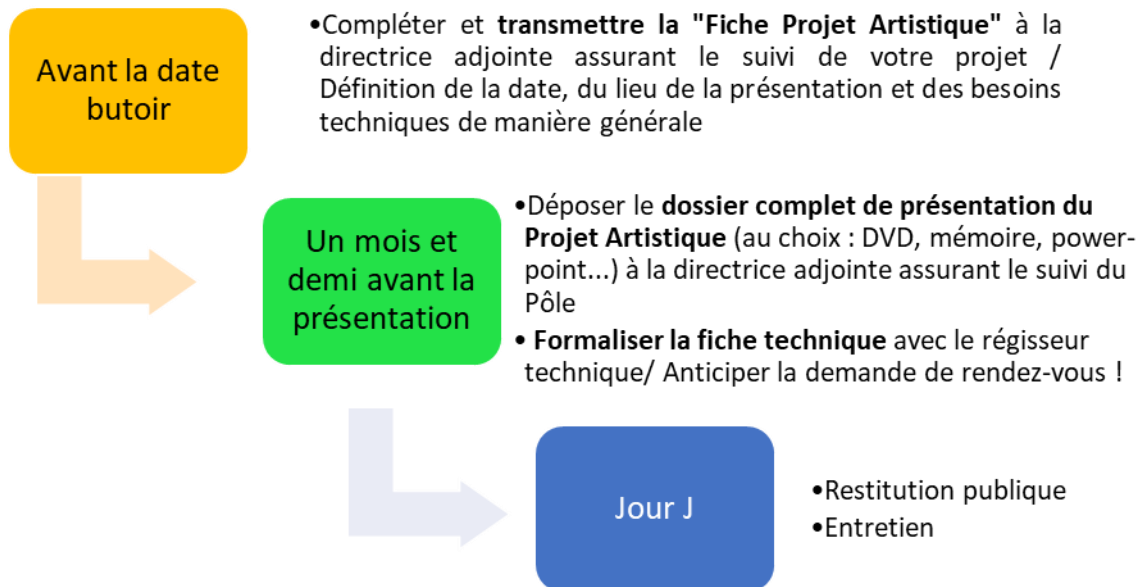
Les élèves qui préfèrent présenter leur Projet Artistique dans un lieu autre que cette salle – EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes dépendantes), école primaire (en temps scolaire), espace public, musée, etc – doivent indiquer le lieu envisagé et les périodes/jours de la semaine possibles dans la « Fiche Projet ». En effet, la mise en place d'un partenariat avec un autre établissement implique une souplesse en termes de calendrier.

## CALENDRIER

Pour le bon déroulement de votre Projet Artistique, vous devez anticiper un certain nombre d'éléments techniques et matériels : En effet, toute restitution artistique implique une organisation logistique et le concours d'autres corps de métier (régisseurs/régisseuses, technicien.e.s, manutentionnaires, agent.e.s d'accueil et/ou de sécurité, etc.).

Ainsi, il convient de **fixer la date et le lieu de la restitution** très rapidement, mais aussi vos **besoins techniques en grandes lignes** : définir le cadre temporel et matériel vous aidera non seulement à construire votre projet sur des bases solides mais aussi de vous assurer de la bonne disponibilité de l'équipe. Pour ce faire, vous devez remplir la « **Fiche projet Artistique** » avant la date butoir notée dans la même (document disponible au service scolarité).

Par la suite, un **point technique** est à prévoir avec le régisseur technique du Conservatoire : Vous devez convenir d'un rendez-vous avec lui **un mois et demi avant la date de restitution**. Il vous accompagnera dans l'élaboration d'une fiche technique et vous guidera dans la création d'une « conduite »<sup>6</sup>.



<sup>6</sup> Une « conduite » est le document de référence du spectacle pour les régisseurs/régisseuses. On y note, de manière chronologique, les différents effets de mise en scène (son, lumière, vidéo, mouvements de décors, etc.) en lien avec le déroulé du spectacle (repaires sur un texte, une musique, un déplacement de l'interprète, etc.).

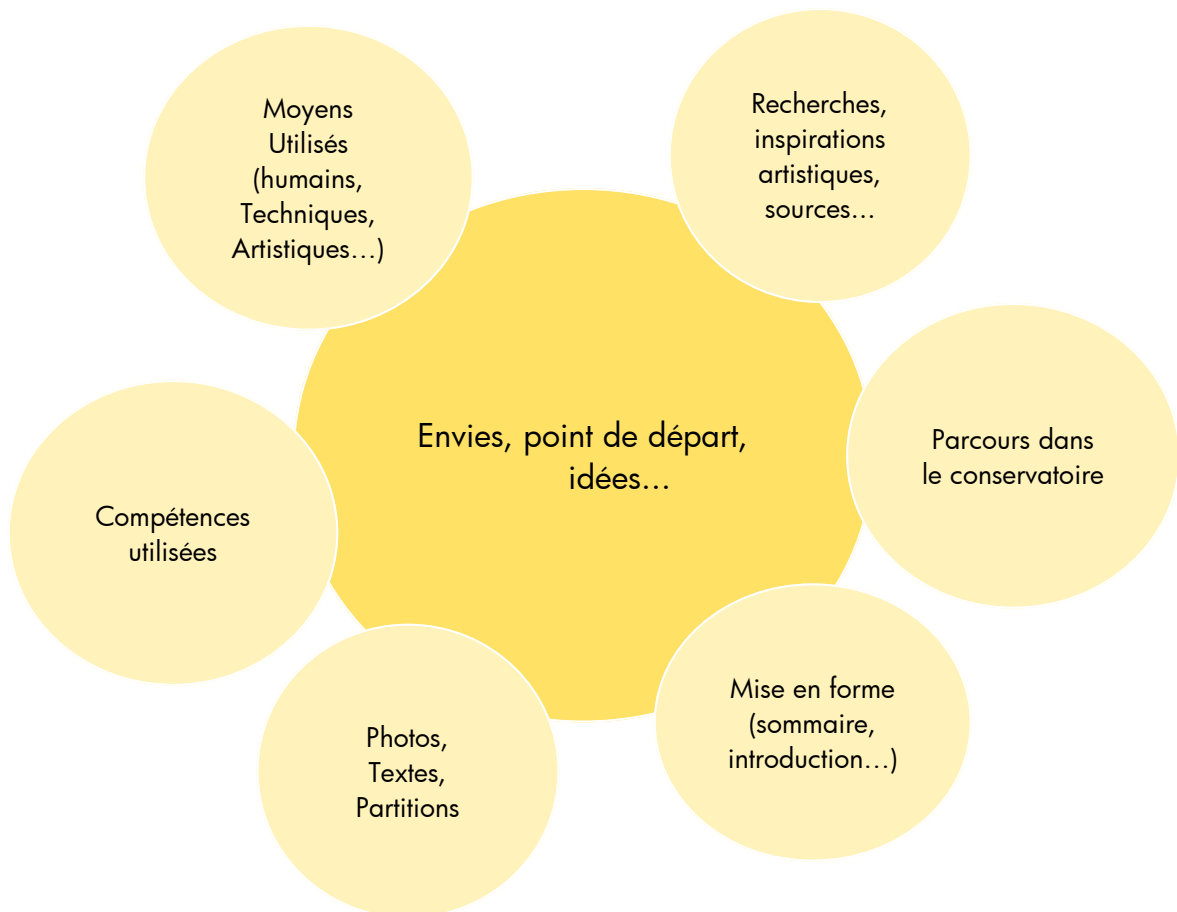
## CONSEILS DE PRESENTATION DU « DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET ARTISTIQUE »

Un mois et demi avant la date de restitution, l'étudiant.e doit remettre à la directrice adjointe assurant le suivi *un dossier complet de présentation du "Projet Artistique"* sous la forme qui lui convient le mieux (papier, power point, dvd, vidéo...).

Il convient d'intégrer les éléments suivants :

- Titre de votre projet artistique
- Nom, prénom
- Nom du/de la professeur.e référent.e
- Discipline dominante, cycle et année
- Format du projet (concert, spectacle, etc) et durée
- Intention artistique, parti pris

Pour décrire et/ou étoffer votre dossier voici une « boîte à idées »



N'oubliez pas de citer (et de remercier) les participant.e.s et les collaborateurs.trices (artistes, partenaires, technique...). Un projet se construit en équipe !

Enfin, utiliser un carnet de bord est toujours utile : Il vous permettra de consigner vos idées, vos rendez-vous, de noter l'avancée du projet et de memento.

# DECOUVRIR, S'INITIER

## EVEIL ET INITIATION ARTISTIQUE

en direction des enfants et des jeunes adolescent.e.s

Année scolaire 2023-2024

	COURS	ADMISSION (niveaux scolaires)	ORGANISATION
MUSIQUE	Eveil musical – 1 <sup>ère</sup> année	Grande Section de maternelle et CP	Cours collectif de 45' hebdomadaires / Ginestas
	Initiation et découverte musicale – 2 <sup>ème</sup> année	CP	Cours collectif 45' hebdomadaires + 30' hebdomadaires en petit groupe d'ateliers-découverte permettant aux élèves de découvrir et pratiquer différents instruments tout au long de l'année / Ginestas et Narbonne
	Chœurs d'enfants	CE1 à CM2	Cours collectif de chant choral de 45'
	Chœurs d'adolescents	Dès la 6 <sup>e</sup>	45' Cours collectif de chant choral
THEATRE	Eveil théâtral	CE2, CM1 et CM2	Cours collectif de 1h30 hebdomadaires + L'École du spectateur
	Initiation 1	6 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup>	Cours collectif de 1h30 hebdomadaires + L'École du spectateur
	Initiation 2	4 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup>	Cours collectif de 2h hebdomadaires + L'École du spectateur
ARTS PLASTIQUES	« Graines d'artistes »	Moyenne Section de maternelle au CE2	Cours collectif de 1h30 hebdomadaires
	Eveil en famille « Famili'arte »	Petite Section de maternelle au CE1 et accompagnant (parents, grand parent...)	Cours collectif de 1h hebdomadaires
	« Bidules et bricoles »	CP à la 4 <sup>e</sup> Certains cours sont accessibles aux enfants en situation de handicap dans le cadre d'un accompagnement avec l'Institut Médico Éducatif.	Cours collectif de 1h30 ou 2h hebdomadaires suivant la discipline et/ou l'âge
	« Petites mains »	CE2 à la 4 <sup>e</sup>	Cours collectif de 2h hebdomadaires
	« Carnets et BD »	CM1 à la 5 <sup>e</sup>	Cours collectif de 2h hebdomadaires
	« L'Art dans tous ses états » »	CM1 à la 5 <sup>e</sup>	Cours collectif de 1h30 hebdomadaires
PARCOURS CROISES	Eveil arts plastiques et musique « Do, ré, mi... Je dessine ! »	Grande Section de maternelle	Cours collectif de 1h30 hebdomadaire avec deux enseignants
	Eveil arts plastiques et musique « Mi, fa, sol...la couleur est là ! »	CP	Cours collectif de 1h30 hebdomadaire avec deux enseignants
	Eveil arts plastiques et théâtre « Art en scène »	CM1, CM2 et 6 <sup>e</sup>	Cours collectif de 2h hebdomadaire avec deux enseignants

# APPRENDRE, SE FORMER

## ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

en direction des grand.e.s adolescent.e.s

Ateliers accessibles en « parcours projet artistique » ou en « parcours étude »  
(mise en place en 2024-2025)

Année scolaire 2023-2024

ATELIERS	DESCRIPTION
Ado 2D – « <b>Beaux-arts</b> » / <i>Atelier de création plastique et numérique / 14 à 18 ans</i>	Développer sa personnalité artistique tout en travaillant les différentes techniques, préparer son dossier d'admission, ses oraux... <i>Un atelier pour les ados qui souhaitent s'orienter vers des formations artistiques et préparer enseignements de spécialité au bac et/ou concours d'entrée dans les écoles d'art.</i>
Ado 2D – « <b>Graphit</b> » / <i>Atelier dessin / 13 à 17 ans</i>	Le dessin sous toutes ses formes : de la maîtrise du dessin académique à la découverte des techniques contemporaines, en passant par le graph ou la BD. <i>Le cours « Graphit » s'organise en niveaux (1 et 2) en fonction des acquisitions des élèves.</i>
Ado 2D – « <b>Geek art</b> » / <i>Atelier de création numérique / 12 à 18 ans</i>	Le Geek Art est la Pop Art d'aujourd'hui. Véritable culture étendue, le phénomène Geek a jeté son dévolu sur la création actuelle. Il peut donc aussi bien s'agir du dessin, d'illustration, de peinture, de sculpture ou de photographie, inspirés par les cultures de l'imaginaire au sens large, offrant une vision alternative sur le cinéma, les comics, les jeux vidéo, etc. Ici les élèves peuvent exprimer leur univers personnel au travers de ces pratiques diverses.
Ado 2D – « <b>Option Arts Plastiques</b> » / <i>Atelier dessin, peinture, volume / 13 à 17 ans</i>	Apprentissage des techniques de base (dessin, peinture, etc) et expérimentation, en s'appuyant sur le travail d'artistes contemporains. <i>Cet atelier est à destination des grand.e.s ados, en particulier des lycéen.ne.s qui souhaitent envisager des études supérieures d'art, architecture...</i>
Ado 2D – « <b>Rien que de la BD</b> » / <i>Atelier bande dessinée / A partir de 15 ans</i>	Ce cours a pour but d'explorer la richesse de la bande dessinée et d'approfondir les techniques graphiques et narratives propres à ce médium.
Ado NUM – « <b>Animation</b> » / 14 à 17 ans	
Ado NUM – « <b>Arts-Ciné</b> » / <i>Atelier graphique-plastique découverte du 7ème Art / 14 à 18 ans</i>	Dessins de story-board, réalisation de dessin d'animations, création de court-métrages et de reportages, montage vidéo, création d'affiches de film, projections de films et rencontres de professionnels du cinéma.



# PRATIQUER EN AMATEUR

## PRATIQUES EN COLLECTIF

Année scolaire 2023-2024

ATELIERS COLLECTIFS D'ART PLASTIQUE
Adulte 2D - Art plastoc
Adulte 2D - Atelier du soir
Adulte 2D - Dessin contemporain et impression
Adulte 2D - Dessin d'observation
Adulte 2D - L'art dans l'Histoire
Adulte 2D - Abcd'art
Adulte 2D - ArtéMix (spécifique)
Adulte 2D - Atelier de modèle vivant 1
Adulte 2D - Dessesins
Adulte 2D - Dessin et couleur d'observation
Adulte 2D - Atelier de modèle vivant 2
Adulte 2D - Beaux-Arts
Adulte 2D - Impression
Adulte 2D - Workshop du jeudi
Adulte 2D - Atelier de modèle vivant 3
Adulte 2D - Calligraphie
Adulte 2D - Reg'art
Adulte 2D - Illustration + Graphisme (15+)
Adulte 3D - Art up
Adulte 3D - Design et céramique
Adulte 3D - La Fabrique
Adulte 3D - Modelage
Adulte 3D - Modelage Académique
Adulte 3D - Tournage 1
Adulte 3D - Tournage 2
Adulte NUM - PAO Animation / Dessin animé / Montage vidéo A
Adulte NUM - PAO Animation / Dessin animé / Montage vidéo B

# PRATIQUER EN AMATEUR

## PRATIQUES EN COLLECTIF

Année scolaire 2023-2024

### PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES ET VOCALES

PRATIQUES COLLECTIVES	PROFIL DES ELEVES ET NIVEAUX	DUREE HEBDO
Ateliers Jazz Musiques Actuelles	Musicien.ne.s instrumentistes et chanteur.ses / 1C	1h
	Musicien.ne.s instrumentistes et chanteur.ses / 2C	1h
Atelier Musique Ancienne	Musicien.ne.s toutes disciplines instrumentales / 2C et 3C	Annualisé
Atelier rythmes et percussions d'Afrique de l'Ouest	Musicien.ne.s percussionnistes / Fin de 1C et début de 2C	1h
Ateliers Tournants des pianistes	Musicien.ne.s pianistes / 1C	1h
Batucada	Musicien.ne.s percussionnistes / Tous niveaux	1h
Chœur de femmes à voix égales	« Aequalis » : Musicien.ne.s chanteur.ses / Débutants	1h30
	« Dames de chœur » : Musicien.ne.s chanteur.ses / Niveau moyen à avancé	1h30
Chœur mixte 4 voix (SATB)	« Enchor » : Musicien.ne.s chanteur.ses / Niveau débutant et moyen	1h30
	« Viva voce » : Musicien.ne.s chanteur.ses / Niveau moyen à avancé	1h30
Ensemble de clarinettes	Musicien.ne.s clarinetistes/ 2C et 3C	1 h
Ensemble de cuivres - Quatuor de Tubas	Musicien.ne.s tubistes / Fin de 1C et début de 2C	2h
Ensemble de cuivres - Cor	Musicien.ne.s cornistes / 2C et 3C	1h
Ensemble instrumental initiation	Musicien.ne.s tous instruments / Fin de 1C	1h30
Ensemble instrumental la Muse	Niveau 1* : Musicien.ne.s tous instruments / 1C	1h
	Niveau 2* : Musicien.ne.s tous instruments / 2C	1h30
Ensemble de guitares	Musicien.ne.s guitaristes / Fin de 1C et début de 2C	1h
	Musicien.ne.s guitaristes* / Fin de 1C et début de 2C	1h
	Musicien.ne.s guitaristes / 2C et 3C	1h
Ensemble orchestral « EnsO »	Musicien.ne.s instruments de l'orchestre / 2C, 3C	2h
Fanfare de Rue	Musicien.ne.s instrumentistes famille des cuivres et percussionnistes / 2C et 3C	1h30
Musique de Chambre	Musicien.ne.s instrumentistes et chanteur.ses / 2C et 3C	1h
Orchestre à Cordes	Musicien.ne.s instrumentistes famille des cordes / Fin de 1C et début de 2C	1h15
	« Initiation » : Musicien.ne.s instrumentistes famille des cordes, vents et percussions / 1C	1h
Orchestre Harmonie	Musicien.ne.s instrumentistes famille des vents et percussions / Fin de 1C et 2C	1h30
Orchestre Improvisation Libre	Musicien.ne.s tous instruments / Tous niveaux	1h30





**LE PATIO DES ARTS DU GRAND NARBONNE**  
**Conservatoire à rayonnement départemental**  
1, rue de l'étoile – 11100 NARBONNE  
Tél : 04 68 58 10 80  
Mail : [lepatiodesarts@legrandnarbonne.com](mailto:lepatiodesarts@legrandnarbonne.com)